



L'ARIAM
ILE-DE-FRANCE

Formation continue
PROGRAMME RÉGIONAL

Musique Danse

ILE-DE-FRANCE

saïson 2011/2012



De maître à maître Le 25^e programme

Ce nouveau Programme régional de formation continue «Musique et Danse» 2011-2012 s'inscrit dans la continuité de «L'invitation au voyage» que nous propose Bruno Messina dans la toute dernière publication de l'Ariam Île-de-France en nous invitant à parcourir «De maître à maître - Vingt cinq ans de formation continue».*

Invitation au voyage aussi, aujourd'hui, en feuilletant le sommaire et les pages de notre Programme présentant les rencontres professionnelles et les formations que nous vous proposons cette année, souhaitant répondre à vos besoins et devancer quelques-uns de vos désirs.

Bonne lecture.

PATRICE BESSAC
PRÉSIDENT, CONSEILLER RÉGIONAL

BERNADETTE GRÉGOIRE
DIRECTRICE GÉNÉRALE

*La formation continue en musique et danse...

«Un étonnement permanent - Parce qu'on est artiste

Parce qu'on est pédagogue»

Bruno Messina : De maître à maître.

25 ans de formation continue, parution à la rentrée 2011.



6

Direction et vie de l'établissement d'enseignement artistique

- 6 L'entrée en musique et le premier cycle de conservatoire
- 7 Le projet d'établissement
- 8 Direction d'écoles de musique et de danse / CNFPT
- 9 Les référentiels de compétences
- 10 Le projet pédagogique du professeur dans l'enseignement artistique



12

Accès à l'emploi, aux diplômes et aux concours

- 12 Concours PTEA 2012 : rencontre et formation
- 13 Modules de préparation à la VAE DE
- 16 Gestion du trac et du stress



18

Direction de pratiques collectives

- 18 Direction de chœur
- 20 Direction d'ensembles instrumentaux
- 22 Pratiques d'ensembles



26

Pédagogie

- 26 L'apprentissage chez l'enfant
- 28 Devenir rythmicien : l'état rythmique
- 28 Pratiquer une pédagogie de groupe
- 29 Premier cycle de conservatoire
- 30 Pédagogie de projet : le projet de l'élève
- 31 Voix
- 32 Le logiciel Finale



34

Improvisation

- 34 Rencontres régionales d'improvisation
- 35 Initiation à l'improvisation libre
- 35 L'improvisation dans la musique traditionnelle française
- 36 L'improvisation dans les musiques de l'Inde

- 38 L'art de l'improvisation au piano
- 38 Improvisations de la Renaissance
- 39 L'improvisation libre non idiomatique
- 40 Son et geste dans l'improvisation



42

Musiques...

- 42 Interpréter la musique
- 43 Musiques contemporaines
- 46 Musiques et danses du monde
- 47 Musiques amplifiées
- 50 Jazz



52

Orgues

- 52 Mieux connaître son orgue
- 52 Entretien, restaurer, reconstruire son orgue ?



54

Ressources

- 54 Parc de matériel instrumental / partitions
- 55 Publications
- 56 Calendrier des actions

Pages pratiques

- 62 S'orienter dans la formation continue
- 66 Diplômes
- 71 Concours de la fonction publique territoriale
- 74 Pôles supérieurs d'enseignement artistique

Inscription

- 78 Comment suivre un stage
- 79 Bulletin d'inscription

Formations sur site

Accompagnement et conception

Pour les conservatoires, communautés d'agglomération, communautés de communes, MJC, réseaux de structures ou de métier :

- Plans de formation
- Projets d'établissement
- Propositions pour les équipes pédagogiques et administratives

Des actions adaptées aux besoins

- Un diagnostic des besoins pédagogiques, artistiques et administratifs en matière d'évolution des compétences
- Des rencontres professionnelles avec la participation de personnalités
- Des formations ou coaching pour un groupe de professeurs
- Un plan de formation annuel ou pluri-annuel
- Des outils pédagogiques : dossiers thématiques, ressources documentaires...

Exemples de thématiques

- La mutation des premiers cycles : l'éveil pluridisciplinaire, la pédagogie de groupe, les pratiques collectives
- Les technologies numériques pour la pédagogie et la création artistique
- Les musiques actuelles amplifiées au croisement du conservatoire et des partenaires associatifs
- L'improvisation, le jazz, les musiques du monde : des outils de développement de l'autonomie de l'élève
- La dynamique des musiques contemporaines dans les 1^{er} et 2^e cycles
- Les projets d'établissement, les projets communautaires d'enseignement artistique

.....
INFORMATION : ALAIN BIOTEAU
.....

01 42 85 45 42 ou alain.bioteau@ariam-idf.com



Direction et vie de l'établissement d'enseignement artistique

- 6 L'entrée en musique et le premier cycle de conservatoire
- 7 Le projet d'établissement : une stratégie de changement
- 8 Formation des directeurs d'écoles de musique et de danse / CNFPT
- 9 Les référentiels de compétences de l'enseignement artistique
- 10 Le projet pédagogique du professeur dans l'enseignement artistique



Atelier d'échange de pratiques

L'entrée en musique et le premier cycle en conservatoire

Pura Pénichet-Jamet, directrice du conservatoire de Maisons-Alfort, modératrice
Xavier Levoine, chargé de l'étude Ariam «Enquête sur le 1^{er} cycle d'études musicales en conservatoire»
L'Association des Professeurs de Formation Musicale (APFM)

En partenariat avec l'Association des Professeurs de Formation Musicale (APFM)
et le CRC Léo Delibes de Clichy la Garenne

De nombreux conservatoires en Ile-de-France développent depuis plusieurs années une approche novatrice du 1^{er} cycle autour de la question de l'éveil, de «l'entrée en musique», en particulier du choix de l'instrument et du premier cycle.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux directeurs, aux responsables pédagogiques et professeurs de formation musicale concernés, d'exposer leurs propositions, leurs solutions et d'enrichir leur réflexion grâce à la rencontre avec leurs collègues.

Une enquête de l'Ariam, réalisée par Xavier Levoine entre avril et juillet 2010 auprès des conservatoires franciliens concernant les modalités de l'«entrée en musique», de la formation musicale, des pratiques collectives et du 1^{er} cycle en général a permis de dresser un premier état des lieux des évolutions novatrices en cours.

Les questions qui avaient été posées concernaient : le choix de l'instrument, la formation musicale et l'instrument, l'intégration de la création, de l'improvisation de l'interdisciplinarité dans la formation musicale et les pratiques collectives, les commandes et résidences de compositeurs pour le premier cycle...

La synthèse de l'enquête (consultable sur le site de l'Ariam) servira de point de départ à cet atelier ainsi que l'intervention de l'APFM sur la question qui a été traitée lors de leurs 2 derniers congrès de Saintes et d'Évry : les expériences de musiques d'ensemble et de musiques du monde en FM.

Public : directeur, professeur de formation musicale, responsable pédagogique concerné en conservatoire

Calendrier : mardi 27 mars 2012 / 10h-13h

Lieu : CRC de Clichy la Garenne

Entrée libre

INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Le projet d'établissement : une stratégie de changement

Éric Sprogis, anciens responsable des enseignements artistiques à la Région Poitou-Charentes
et directeur du CRR de Poitiers

En partenariat avec le Centre culturel musical Barbara-Fleury Goutte d'Or

Objectif

- Appréhender et maîtriser les enjeux, les étapes, les méthodes d'élaboration d'un projet d'établissement
- Mettre en place une démarche concrète
- Partager les expériences et les questionnements en cours de parcours
- Approcher la rédaction concrète du projet d'établissement

Programme

- Qu'est-ce qu'un projet ?
- De l'état des lieux au projet opérationnel
- Les notions d'objectifs, d'évaluations, de critères, d'indicateurs
- Comment associer l'ensemble des partenaires
- Le rôle et la place des élus

Méthode

- Exposés théoriques
- Travail en sous-groupe et échanges d'expériences ou de problèmes
- Élaboration d'une trame

La formation proposée est conçue sous la forme d'un dispositif en 4 temps :

1. Un stage de trois jours consacré à la maîtrise des problématiques et des méthodes d'élaboration d'un projet d'établissement.

Calendrier : jeudi 19, vendredi 20, lundi 23 janvier 2012 (18h)

2. Deux journées de formation, deux semaines plus tard, permettant d'échanger sur les démarches concrètes mises en œuvre dans chaque établissement et de proposer des solutions aux problèmes éventuels rencontrés. Il s'agira aussi de constituer les groupes de travail pour la suite.

Calendrier : lundi 6, mardi 7 février 2012 (12h)
3. Travail de coaching en groupe de 4 à 6 personnes sur 2 jours.

Calendrier : lundi 5, mardi 6 mars (groupe 1), jeudi 8, vendredi 9 mars (groupe 2), lundi 12, mardi 13 mars (groupe 3), jeudi 15, vendredi 16 mars 2012 (groupe 4) (12h chaque)

4. Un accompagnement «à distance», par courriel, pour les directeurs qui souhaiteraient bénéficier d'avis ou de conseils sur l'écriture en cours de leur projet. (phase sur mesure non incluse dans le tarif).

Public : directeur de conservatoire, professeur chargé de direction, directeur des affaires culturelles

Calendrier : (42h) jeudi 19, vendredi 20, lundi 23 janvier, lundi 6, mardi 7 février 2012. Travail en groupe : lundi 5, mardi 6 mars (groupe 1), jeudi 8, vendredi 9 mars (groupe 2), lundi 12, mardi 13 mars (groupe 3), jeudi 15, vendredi 16 mars 2012 (groupe 4). (9h30-16h)

Inscription avant le vendredi 10 janvier 2012

Lieu : Centre musical Barbara-Fleury Goutte d'Or (Paris 18^e)

Tarifs : inscription formation continue 693 €, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15 €

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21



Formation des directeurs d'écoles de musique et de danse

Cycle en 6 modules thématiques

Organisée par le CNFPT (module 6 en collaboration avec l'Ariam)

Module 1 : La fonction de directeur

- Identifier les dimensions de la fonction de direction, cerner ses implications dans le management d'équipe
- Approche des valeurs professionnelles
- Analyse des modes d'organisation pédagogique

Module 2 : Le contexte culturel territorial

- Clarifier la place et le rôle de l'école de musique dans son contexte territorial et dans les enjeux d'aménagement de l'espace public culturel
- Histoire des politiques culturelles
- Aménagement et animation de l'espace public culturel
- Données théoriques, statuts et sens de l'action culturelle territoriale
- Problématique de l'interface entre artistique, culturel et social
- Procédures d'intervention : politique de la ville, contrat éducatif local, aménagement du temps de l'enfant
- Intercommunalité et enseignements artistiques

Module 3 : Le diagnostic culturel de l'école

- Reconnaître et analyser une situation, définir des axes de progrès, caractériser le management des activités
- Diagnostic de situation de l'école de musique
- Analyse de la place, du rôle et du poids des disciplines relatives aux actions culturelles, artistiques et sociales
- Approche des dysfonctionnements, hiérarchisation des problèmes

Module 4 : Le projet d'école

- Animer la conception d'un projet d'école en impliquant les partenaires
- Concevoir, animer, fédérer les acteurs : le positionnement du directeur
- Place, rôle, composition du comité de pilotage
- Partenariat, réseaux de solidarités et de coopérations internes et externes

- De la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité
- Valeurs du projet
- Moyens humains, techniques et financiers

Module 5 : Le statut des enseignants artistiques

- Acquérir les éléments de connaissance du statut de la fonction publique territoriale nécessaires à la gestion de carrière des enseignants artistiques
- Cerner les spécificités de la filière artistique
- Sensibilisation au statut de la fonction publique territoriale : aspects généraux, statut particulier des enseignants artistiques

Module 6 : Les enjeux artistiques et pédagogiques

Sensibiliser son équipe aux nouveaux enjeux définis par les schémas d'orientation pédagogique de 2008, et l'accompagner dans l'appropriation de nouvelles esthétiques et de pratiques pédagogiques et culturelles évolutives :

A - Cerner la place et les enjeux de la création contemporaine et de la pédagogie de groupe dans la construction d'un projet d'école

B - Identifier le rôle du directeur, fédérateur et animateur de la dynamique collective du projet d'établissement et de l'appropriation par les équipes de savoirs, savoir-être nouveaux dans une situation de changement

C - Repérer des éléments de méthode pour le montage d'un projet : freins, points d'appui, modes de travail et d'organisation

Calendrier : 2 jours par module (3, 4, 17, 18/10 ; 14, 15, 28, 29/11 ; 6, 7/12/2011 ; 4 jours en mars - avril 2012)

INFORMATION, TARIF ET INSCRIPTION

CNFPT Délégation régionale d'Ile-de-France
Grande couronne - Florence Gillard :
01 30 96 13 79

Atelier d'échange et d'analyse

Les référentiels de compétences de l'enseignement artistique dans le contexte du projet d'établissement

Geneviève Meley-Othoniel, chef du bureau des enseignements artistiques à la DGCA

Caroline Rosoor, directrice du CRD de la Vallée de Chevreuse

Maurice Courchay, responsable de l'enseignement de la danse au Cefedem Bretagne Pays de Loire

En partenariat avec le CRC Léo Delibes de Clichy la Garenne

Pour faire suite à notre première journée rencontre sur la compréhension des nouveaux référentiels de compétences DE et CA de musique, danse et théâtre, l'Ariam Ile-de-France propose aux directeurs de conservatoires une journée de réflexion sur la place de ces référentiels dans le contexte du projet d'établissement.

Ainsi, un certain nombre de questions peuvent se poser :

- En quoi ces nouveaux référentiels peuvent réorienter la définition des missions confiées aux enseignants au sein d'un établissement, et comment le projet d'établissement peut prendre en compte ces missions dans sa structuration ?
- Comment accompagner la compréhension et l'évolution des missions de chacun, en fonction de ses compétences propres, dans le contexte du projet d'établissement ?
- Quels seraient les outils managériaux envisageables pour la mise en œuvre cohérente des missions de chaque cadre d'emploi au service du projet d'établissement et de son élaboration ?

S'appuyant sur la réflexion des intervenants, cet atelier est une invitation à l'échange entre directeurs et à l'élaboration d'une esquisse méthodologique au service de cette problématique éminemment stratégique.

Public : directeur de conservatoire

Calendrier : jeudi 17 novembre 2011 / 9h30-16h

Lieu : CRC Léo Delibes de Clichy la Garenne (92)

Entrée libre

INSCRIPTION :

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41



Le projet pédagogique du professeur dans l'enseignement artistique

Eric Sprogis, anciens responsable des enseignements artistiques à la Région Poitou-Charentes et directeur du CRR de Poitiers • Maurice Courchay, responsable de l'enseignement de la danse au Cefedem Bretagne Pays de Loire

En partenariat avec le Conservatoire de Malakoff

Objectif

- Identifier les enjeux spécifiques du projet pédagogique dans l'enseignement artistique
- Formaliser un projet pédagogique par écrit
- Établir un lien entre démarche pédagogique et dispositifs d'évaluation

Programme

- Les notions de projet (logique et phases) et de valeurs
- Le projet pédagogique de la classe dans le projet d'établissement
- Les étapes de formulation d'objectifs
- Le projet pédagogique et ses conséquences sur la posture du pédagogue
- La concordance entre intentions, moyens mis en œuvre et modalités d'évaluation
- Les enjeux et pratiques de l'évaluation

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.)

Calendrier : (21h) les mardis 24, 31 janvier, 7, 14 février, 6, 13, 20 mars 2012, 10h-13h

Lieu : Conservatoire de Malakoff (92)

Tarifs : formation continue 508 €, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION :

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15



**Accès à l'emploi, aux diplômes
et aux concours**

- 12 Concours PTEA 2012 : rencontre et formation
- 13 Modules de préparation à la VAE DE
- 16 Gestion du trac et du stress de l'élève

Rencontre professionnelle

Concours de professeur territorial d'enseignement artistique 2012 : éléments didactiques et pratiques

Didier Braem, inspecteur de la création et des enseignements artistiques à la DGCA
 • Jacqueline Briere, directrice des services concours du CIG de Versailles • Annabel Pascual, chargée des concours de la filière artistique au CIG de Versailles • Eric Sprogis, ancien directeur du CRR de Poitiers

Cette journée fera le point sur les textes officiels encadrant la fonction de professeur d'enseignement artistique dans le cadre de la fonction publique territoriale : référentiel métier du CNFPT, référentiel CA, schéma d'orientation pédagogique, charte des enseignements artistiques. Il s'agit aussi d'aborder certaines définitions et réflexions autour de mots clefs tels que projet pédagogique, coordination de département, projet transversal, etc. La place de ces notions et pratiques au sein du projet d'établissement est déterminante pour une bonne compréhension des enjeux pédagogiques et culturels de nos métiers. Enfin, nous répondrons à toutes les questions concernant les modalités d'organisation du concours, le déroulement des épreuves et les contenus (dossier professionnel, questions du jury, organisation du programme d'œuvres, stratégies diverses).

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.)

Calendrier : déterminé en fonction de la date de clôture des inscriptions au concours (2^e trimestre 2012).

Lieu : Studio Raspail (Paris 14^e)

Entrée libre

INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
 ou 01 42 85 46 15

Préparation aux concours externes PTEA 2012 de la fonction publique territoriale

Laurent Gardeux, directeur adjoint du CFMI d'Orsay Université Paris 11 • Eric Sprogis, directeur du CRR de Poitiers

En partenariat avec le Conservatoire de Malakoff

Objectif

Cette préparation est construite en complément de la journée d'information ci-contre

- Préparer un dossier professionnel présentant clairement son parcours artistique et pédagogique
- Vérifier la bonne compréhension des textes cadres de la fonction publique territoriale et des enseignements artistiques
- Préparer l'entretien en lien avec le dossier professionnel

Programme

Module 1 :

- Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?
- Le dossier professionnel : réflexion, prise en compte des textes cadres, qualité de communication du dossier

Module 2 :

Préparation à l'entretien :

- mises en situation d'entretien en rapport avec le dossier professionnel présenté
- participation des stagiaires aux mises en situation en tant que jury
- débriefing et analyse de situation.

Public : professeur de conservatoire

Calendrier : (24h) déterminé en fonction de la date de clôture des inscriptions (2^e trimestre 2012).

Lieu : Conservatoire de Malakoff (92)

Tarifs : formation continue 553€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
 ou 01 42 85 46 15

Préparation au DE via la VAE : Contenu d'enseignement, compréhension des différents langages et styles, analyse au service de la pédagogie

Depuis 3 ans, l'Ariam propose un ensemble de modules préparant à la VAE DE. L'objectif est de compléter ses connaissances au regard du référentiel d'activités et de compétences du diplôme d'État de professeur de musique

Trois options possibles : formation musicale, instruments, musiques actuelles amplifiées et jazz

Objectifs généraux

Consolider les connaissances nécessaires à l'acquisition des compétences du référentiel du diplôme d'État dans les domaines I et II :

- Conduire l'apprentissage des éléments techniques et musicaux nécessaires à l'expression artistique et à la compréhension des différents langages.
- Opérer des choix musicaux et mettre en œuvre des situations pédagogiques diverses qui permettent à l'élève de développer sa propre expression artistique.
- Être capable de proposer une représentation d'œuvres ouverte aux traditions comme à l'innovation ainsi qu'aux différentes esthétiques.
- Être capable de mettre en perspective les différentes esthétiques existant dans ce contexte avec ses propositions pédagogiques.

Option formation musicale

En partenariat avec le CRR de Boulogne Billancourt

Agnès Retaillieu-Matry, professeur de formation musicale au CRR de Boulogne, formatrice au CNSMDP, coordinatrice du module, Jean-Paul Despax, professeur de FM au CNSMDP, Catherine Giovagnoli, professeur de FM au CRD de Valence, Claire Noisette, directrice d'école de musique, spécialiste de FM pour la danse, Vincent Jacqz, pianiste, coordinateur pédagogique à l'EDIM

Programme

- Construire un cours : complémentarité des rubriques (rythme, écoute, analyse, chant, lecture de notes, etc.).

- Adapter la pédagogie et les contenus aux niveaux : une même œuvre pour 2 niveaux. L'éveil en FM.
- Comprendre les cursus, les programmes, les manuels, l'élaboration des épreuves, mises en situations, etc.
- Utiliser les instruments en FM : arrangement, déchiffrage, transposition, répertoire, lien avec les professeurs d'instruments, transversalités, rapport à la théorie, improvisation, mémorisation, etc.
- Relier la FM avec des pratiques spécifiques : danse, jazz, improvisation, musique ancienne, chant.
- Analyser le répertoire, utiliser la culture musicale, stimuler la créativité au sein du cours de FM.
- La pédagogie de groupe, les méthodes actives, etc.

Option instruments

En partenariat avec CRR Aubervilliers-La-Courneuve

Jean-Claire Vançon, coordinateur du module ; Mathieu Fèvre, clarinetiste, improvisateur, professeur au conservatoire de L'Hay-les-roses et au conservatoire du XVII^e arrondissement de Paris ; Nathalie Hérold, pianiste, chef de chœur, enseignante à l'Université de Strasbourg ; Jean-Pierre Pinet, flûtiste (traverso et flûte moderne), chef d'orchestre, professeur au CRR de Metz ; Jeanne Roudet, pianiste, maître de conférences à l'Université Paris IV-Sorbonne

Objectif

- Connaître les répertoires, élargir sa culture musicale et artistique, apprendre à chercher
- Utiliser des outils d'analyse musicale et un lexique adaptés



- Concevoir un projet d'interprétation, mettant en regard les valeurs propres au langage de l'œuvre, l'expression artistique, et les compétences techniques
- Mettre en œuvre une pédagogie au service de l'œuvre
- Développer l'expression et la personnalité sensible de l'élève
- Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante
- Organiser un rapport actif et vivant aux répertoires

Programme

- Aborder l'essentiel des répertoires pratiqués en cours par les élèves instrumentistes des conservatoires et écoles de musique, du niveau débutant jusqu'à l'accès au cycle professionnel initial : répertoires écrits de tradition savante (baroque et classique ; romantique ; moderne et contemporain), et improvisation libre.
- Développer une vision large du répertoire de son instrument (et des autres instruments), et se demander quelle place chaque pièce y occupe relativement aux autres (en termes d'esthétique, de niveau, de situation dans un cursus d'apprentissage).
- Les cours s'appuieront sur la consultation et l'étude de nombreux documents (références diverses, partitions, traités etc.), permettant de relier théorie, connaissances historiques et pratiques instrumentales, et de résoudre les problèmes techniques ou artistiques liés aux styles musicaux, au sens du texte, à la notation musicale etc.
- Réfléchir à la manière de construire un cours sachant exploiter et valoriser les aspects essentiels de l'œuvre travaillée.
- Les stagiaires seront invités à être acteurs de la formation : recherche et apports de répertoires, mise en situation de jeu dans différents dispositifs, etc.

Option musiques actuelles amplifiées et jazz

En partenariat avec le CRR de Paris et le Centre musical Barbara-Fleury Goutte d'Or

François Vion, pianiste, coordinateur du Département "Art de la scène - Danses et musiques actuelles" au CRR de Paris, coordinateur du module, Arnaud Vernet, chanteur, compositeur, professeur au CRR de Paris, Bertrand Auger, saxophoniste, coordinateur du département jazz au CRD de Marne-la-Vallée, Gary Brunton, contrebassiste, professeur dans les conservatoires de Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre, Daniel Beaussier, multi-instrumentiste, fondateur de l'EDIM, Sébastien Viguier, ingénieur du son en studio, Denis Jacquest, bassiste et guitariste, directeur pédagogique de l'Institut Supérieur des Arts Afro-Caribéens, Olivier Sens, contrebassiste jazz et musiques électroniques, Claude Terranova, pianiste, professeur au CRR d'Aubervilliers-La Courneuve et au Pôle Sup'93, Jacques Schneck, pianiste, professeur au CRR de Paris, François Rotsztein, guitariste, coordonnateur du département MAA des conservatoires de la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre.

Objectif

- Réfléchir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'offres d'enseignements cohérentes pour les différents publics, en tenant compte du contexte culturel et social des différentes structures qui accueillent les pratiques de ces esthétiques.
- Définir les contenus d'enseignements, techniques, musicaux et artistiques qui amènent l'élève à la compréhension des différents langages et styles. Ces langages seront liés à des champs esthétiques variés et

- à une expression artistique maîtrisée et personnelle.
- Définir les cadres de réflexion, de concertation en équipe, d'auto-évaluation, de transversalité nécessaires à l'innovation pédagogique permanente exigée par la pratique de ces esthétiques en perpétuelles mutations.
- Connaître les différents acteurs de ces musiques et savoir s'inscrire dans une logique transversale de partenariat.

Programme

- Définir ensemble les fondamentaux de ces enseignements, leurs structurations, les pratiques, les disciplines, les situations et les postures pédagogiques mises en œuvre, les différents publics que nous sommes amenés à accueillir et les implications que cela engendre.
- Des moments d'échanges seront organisés avec le plus large panorama d'acteurs de terrain de ces musiques, afin de connaître les actions déjà engagées et d'ouvrir les perspectives futures : directeurs de conservatoire ou de structures associatives ou privées, professeurs coordinateurs de départements jazz ou musiques actuelles amplifiées, spécialistes d'une discipline, métiers de la répétition, de la diffusion, réseaux, acteurs institutionnels...
- Des mises en situations pédagogiques variées balayeront les principales situations d'enseignements rencontrées dans ces musiques afin de mettre en lumière la méthodologie (gestion du son amplifié, du chant ou des éléments musicaux qui structurent une esthétique donnée), les outils pédagogiques pour résoudre telle ou telle difficulté concrète, la polyvalence nécessaire à une bonne coordination des actions pédagogiques...
- Une présentation la plus ouverte, sans être exhaustive, de l'informatique musicale, des techniques du son et des nouvelles technologies permettra d'explorer les outils qu'elles offrent que ce soit pour la sonorisation, l'enregistrement, le monde du studio, l'édition de partitions, les logiciels pédagogiques ou comme un champ d'investigation pour la création, la pratique live ou encore comme le véhicule d'une esthétique.

Calendrier : (63 heures pour les 3 options)



- Option instruments : 26 septembre, 3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28 octobre 4, 7, 21, 25 novembre, 2, 5, 9, 12 décembre 2011, 3 janvier 2012
- Option formation musicale : 26, 30 septembre, 3, 7, 10, 14, 20, 21 octobre, 4, 7, 14, 21, 25, 28 novembre, 2, 8, 9 décembre 2011, 6, 9, 13, 16 janvier 2012
- Option jazz / musiques actuelles amplifiées : 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 23, 26, 27 septembre ; 3, 4, 6, 7 octobre 2011

Lieux : Option instrument : à déterminer
Option formation musicale : CRR de Boulogne-Billancourt
Option jazz / musiques actuelles : divers lieux en Ile-de-France

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) ayant obtenu une VAE DE partielle, ou souhaitant présenter une première VAE DE professeur de musique

Tarifs : formation continue 885€. Individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

Option instrument / option formation musicale : christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com : 01 42 85 46 15
Option jazz / musiques actuelles : nicolas.francois@ariam-idf.com : 01 42 85 46 21

VAE Diplôme d'Etat 2012 :

l'Ariam Ile-de-France vous accompagne

Module comprenant :

- > L'accompagnement personnalisé pour la constitution du livret de validation des acquis (entretiens individuels et aide en ligne)
- > La préparation à l'entretien

INFORMATION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15

Préparation à l'entretien dans le cadre de la VAE DE

Christian Carius, DAC à la Ville de Combs-la-Ville, Bruno Giner, directeur du CRC de Combs-la-Ville

Objectif

Préparer un passage devant le jury et répondre aux attentes spécifiques évaluées lors de l'entretien de la VAE DE :

- Prévoir et vivre l'entretien avec assurance
- Acquérir des outils méthodologiques
- Acquérir des « savoir-faire » et des « savoir-être » adaptés à la situation
- Savoir s'auto-évaluer

Programme

Apports didactiques :

- Repérer les fondamentaux d'un entretien
- Techniques d'entretien (écoute active, reformulation, engagement, questionnement, etc.)
- Connaître son propre style de communication

Mises en situation

- Jeux de rôle
- Simulations d'entretiens (en tant que jury et candidat) et débriefing

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) ayant obtenu une VAE DE partielle, ou souhaitant présenter une première VAE DE de professeur de musique

Calendrier : (30h) jeudi et vendredi 17, 18 novembre, 15, 16 et jeudi 22 décembre 2011 / 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Inscription avant le vendredi 4 novembre 2011

Lieu : l'ARTicle (Paris 10^e)

Tarif : formation continue 553€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€.

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Gestion du trac et du stress de l'élève, préparation mentale et corporelle

Patrick Roger, hautbois et cor anglais solo de l'Opéra de Lyon, sophrologue

Objectif

- Comprendre les processus du trac et du stress
- Savoir gérer le trac sur scène
- Transmettre aux élèves des outils simples et performants afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes face au public et aux jurys

Programme

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Compréhension du fonctionnement physiologique et mental du trac et du stress

Approche et utilisation de plusieurs techniques spécifiques (outils de gestion du trac et du stress) de relaxation, d'ancrage, de respiration et de visualisation :

- partie mentale : la sophrologie, la PNL (programmation neurolinguistique) et l'analyse transactionnelle
- partie corporelle : le Pranayama, le Qi Gong

Le lien entre le professeur et l'élève :

- que peut-on transmettre à nos élèves et dans quelles circonstances ?
- intégration des outils de gestion du trac dans un cours normal

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant

Calendrier : (24h) 5, 6 avril, 3, 4 mai 2012 / 9h-12h et 13h30-16h30

Inscription avant le 23 mars 2012

Lieu : l'ARTicle (Paris 10^e)

Tarifs : formation continue 542€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Direction de pratiques collectives



- 18 Direction de chœur
- 20 Direction d'ensembles instrumentaux
- 22 Pratiques d'ensembles

Diriger un chœur d'enfants : quel projet, quelle pratique, quelle pédagogie ?

Scott Alan Prouty, directeur artistique des Chœurs d'Enfants Sotto Voce et responsable des études musicales à l'École de danse de l'Opéra National de Paris

Objectif

- Aborder la pédagogie nécessaire pour diriger un chœur d'enfants
- Aborder une réflexion sur un concept de concert-spectacle à travers la mise en espace, la mise en scène, la chorégraphie d'un chœur d'enfants
- Développer sa réflexion et sa pratique pour mieux gérer des groupes d'enfants
- Savoir choisir un répertoire adapté

Programme

- Plusieurs séances de travail avec le chœur d'application présent tout au long de la formation
- Technique vocale, concentration, exercices corporels, jeux vocaux et rythmiques
- Pistes pour développer le rôle de pédagogue
- Auto-évaluation et solutions
- Pistes de «construction» d'un chœur pour la création et le développement de l'engagement et la passion des enfants
- Une séance d'observation d'une répétition du Chœur d'enfants Sotto Voce au Théâtre du Châtelet

Public : chef de chœur et responsable de chœur d'enfants, de niveau confirmé. *Entretien téléphonique préalable avec Alexandre Grandé.*

Calendrier : (21h) 14 janvier 13h30-16h30, 26 janvier, 9, 16 février, 8, 22 mars, 5 avril 9h30-12h30.

Inscription avant le lundi 12 décembre 2011

Lieu : École de danse de l'Opéra national de Paris

Tarifs : formation continue 508 €, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com : 01 42 85 45 35

Direction de chœur Niveaux 1 et 2

Homero Ribeiro de Magalhães, chef de chœur, professeur au CRC de Châtillon • Colette Hochain, professeur de chant

En partenariat avec le Conservatoire de Châtillon

Objectif

Maîtriser les outils nécessaires à la direction d'un chœur, d'un ensemble vocal

Programme

Chaque cours se déroule en 2 parties :

- Le langage du geste appliqué à la direction chorale : battue des différentes mesures, départs, arrêts, points d'orgue, phrasés, nuances, etc. en somme tous les moyens d'expression non verbaux à la disposition du chef de chœur
- Travail sur le répertoire choral : préparation de partitions, mise en pratique, techniques de répétition et analyse du travail réalisé
- Travail sur le son du chœur et mettre en adéquation sonorité vocale et répertoire

Public : chef de chœur, professeur de chant, de formation musicale, pianiste, organiste et claveciniste accompagnateur, musicien intervenant, professeur des écoles, professeur de musique de l'Éducation nationale.

Calendrier : (42h) 19, 26 novembre, 3, 10 décembre, 7, 14, 21 janvier, 4, 11 février, 10, 17, 24, 31 mars, 5, 12 mai, 2, 9, 16, 23 juin

Niveau 1 / 10h-12h ; niveau 2 / 11h-13h. Une heure est commune aux deux groupes, plus 2 samedis après-midi avec Colette Hochain (17 et 24 mars 14h-17h)

Inscription avant le 7 novembre 2011

Lieu : CRC de Châtillon (92)

Tarifs : formation continue 693€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€.

Un entretien/test avec le formateur est obligatoire avant toute inscription

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

La «Mise en... espace» du chœur

Roland Lemêtre, chef de chœur, professeur de direction de chœur au CRR de Rueil-Malmaison • Anne-Marie Mosser, metteur en scène

En partenariat avec le Conservatoire de Clichy-la-Garenne

Objectif

- Aborder la problématique de «l'existence» du chœur sur scène par sa mise en espace/scène
- Développer des outils pratiques pour réaliser un travail sur le geste théâtral/expressif du chanteur au sein du chœur sur scène et dans l'espace
- Exploration de l'expression vocale et théâtrale en chœur

Programme

Séance 1 :

- Le corps : instrument vocal et dynamique théâtrale
- Recherche de jeux scéniques à partir du répertoire : canons - chansons

Séance 2 :

- Recherche de jeux scéniques à partir du répertoire : musiques profanes

Séance 3 :

- Recherche de jeux scéniques à partir du répertoire : musiques religieuses

Séance 4 :

- Recherche de jeux scéniques à partir du répertoire : chœurs d'opéras
- Construire sa propre séance de mise en... espace

À la fin de chaque séance : enchaînement des petites scénettes musicales et théâtrales

Public : chef de chœur, professeur de chant choral, professeur de formation musicale, professeur de l'Éducation nationale, instrumentiste et chanteur.

Calendrier : (12h) 12, 19, 26 mars et 2 avril / 10h-13h. **Inscription avant le lundi 27 février 2012**

Lieu : CRC de Clichy-la-Garenne (92)

Tarifs : formation continue : 330€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€.

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Spatialisation de la création Odysée d'Oscar Strasnoy au Festival d'Ile-de-France

Création au Festival d'Ile de France

Avec le soutien de l'ADIAM 94. Commande de Musicatreize en coproduction avec Marseille-Provence 2013.

Dans le cadre de sa saison 2012, *Diasporas, musiques en partance*, le Festival d'Ile de France accueille la création *Odysée* d'Oscar Strasnoy qui propose de revisiter le mythe d'Ulysse : il s'agira d'un Ulysse moderne, homme en quête de sa route au sein d'un incroyable labyrinthe que sont les métros du monde entier...

La création réunira sur scène les solistes de l'Ensemble Musicatreize, l'ensemble Itinéraire et 240 chanteurs issus des chœurs amateurs de la région Ile-de-France. Chanteurs et musiciens seront spatialisés : le public se retrouvera ainsi au cœur du dispositif sonore. Une création vidéo accompagnera la création musicale.

Ce projet rassemblant professionnels et amateurs s'accompagnera d'un long travail de préparation et d'encadrement des chœurs, de janvier à octobre 2012, mené par Oscar Strasnoy, Roland Hayrabedian, directeur musical de Musicatreize et Agathe Bioulès, chef de chœur coordinatrice.

Atelier de l'Ariam Ile-de-France

Pour mettre en valeur la démarche de mise en espace, de spatialisation d'un concert, l'Ariam ouvrira un atelier animé par Roland Hayrabedian. Cet atelier permettra aux chefs de chœur extérieurs au projet *Odysée* de comprendre le sens de cette démarche, d'en avoir une analyse artistique et des pistes logistiques.

Public : chef de chœur

Participation : adhésion à l'Ariam 15 €

INFORMATION ET INSCRIPTION

Festival d'Ile de France
51 rue Sainte-Anne - 75002 Paris - 01 58 71 01 10
www.festival-idf.fr
Ariam Ile-de-France :
alexandre.grande@ariam-idf.com : 01 42 85 45 33



Direction d'ensembles instrumentaux : pratique et pédagogie

Christophe Mangou, chef d'orchestre, directeur
musical de l'ensemble Amalgammes

En partenariat avec le CRC de Vincennes

Objectif

Acquérir et développer les compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles en matière de direction d'ensembles instrumentaux, de tous niveaux

Programme

- Travail pratique sur des œuvres du répertoire
- Travail sur l'impact du geste et l'enrichissement de son vocabulaire
- Travail théorique sur les répertoires, l'organologie et l'histoire de la musique
- Approfondissement des notions d'orchestration et d'arrangement d'un texte musical
- Soundpainting
- Séances pratiques avec des ensembles instrumentaux

La formation s'adaptera à la problématique des stagiaires sur le terrain : lieux et structures d'enseignement, niveaux et instruments des élèves, répertoires choisis ou imposés.

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), de l'Éducation nationale, encadrant de pratiques collectives, musicien professionnel

Calendrier : (30h) 10, 24 janvier, 7, 14 février, 6, 20, 27 mars, 3, 10 avril, 3 mai 2012 / 10h-13h
Inscription avant le vendredi 16 décembre 2011

Lieu : CRC de Vincennes (94)

Tarifs : formation continue 553€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15

Masterclass de direction d'orchestre en musique contemporaine

Jean Deroyer, chef d'orchestre et directeur musical
et l'Ensemble Court-Circuit

En partenariat avec le CRR de Paris

Objectif

- Enrichir et parfaire ses connaissances en direction d'ensembles instrumentaux dans le répertoire contemporain

Programme

- Travail à la table avec Jean Deroyer
- Trois séances de travail avec un pianiste sous la direction pédagogique de Jean Deroyer
- Trois séances de direction de l'ensemble Court-Circuit

Œuvres travaillées

- Ph. Leroux, *Continuo(ns)* (pour fl, cl, vl, vc, pno)
 - G. Grisey, *Talea* (pour fl, cl, vl, vc, pno.)
- Les stagiaires doivent se procurer eux-mêmes les partitions

Public : chef d'orchestre confirmé (sélection sur CV, 5 stagiaires maximum). Auditeur libre sur inscription.

Calendrier : (18h) 6, 7, 9 février 2012 / 10h-13h, 14h30-17h30

Inscription avant le vendredi 2 décembre 2011

Lieu : CRR de Paris (8^e)

Tarif : formation continue 436€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€.
Auditeur libre : adhésion 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Soundpainting pratique et pédagogie

Vincent Lê Quang, saxophoniste, soundpainter,
professeur d'improvisation générative au
CNSMDP

En partenariat avec le CRD de Montreuil

Par l'exigence de souplesse instrumentale, vocale ou physique du Soundpainting (lecture–interprétation du signe, avec toutes les variations expressives pouvant en découler) les stagiaires sont invités à renouveler et élargir sans cesse leur champ d'action et à affirmer ce qui constitue la singularité de leur appui musical, théâtral ou chorégraphique propre

Objectif

Découvrir et développer le Soundpainting

Programme

- Apprentissage des signes du Soundpainting
- Par la réalisation de pièces improvisées structurées, permettre aux musiciens stagiaires une pratique et une réflexion autour de l'improvisation collective et de la composition en temps réel
- Une séance sera réalisée conjointement par Vincent Lê Quang et Rainer Boesch autour de la confrontation de l'improvisation libre non-idiomatique et du Soundpainting

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, encadrant de pratiques collectives, d'orchestre à l'école, musicien professionnel

Calendrier : (24h) les vendredis 9, 16, 30 mars, 6 avril 2012 / 10h-13h, 14h30-17h30

Inscription avant le 28 février 2012

Lieu : CRD de Montreuil (93)

Tarifs : formation continue 542€ ; individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION :

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41



Rencontre professionnelle

Enjeux et Esthétique du Soundpainting

Walter Thompson, compositeur, chef d'orchestre,
saxophoniste et inventeur du soundpainting

• Vincent Lê Quang, saxophoniste, professeur
d'improvisation générative au CNSMDP

Modération : Rainer Boesch, pianiste, compositeur,
formateur pour l'improvisation

En partenariat avec Futurs Composés,
Réseau national de création musicale

À un moment où le Soundpainting connaît en France un essor important, Walter Thompson, compositeur et inventeur de ce langage en 1974, ressent le besoin de faire le point sur cette technique de composition en temps réel. Ce langage des signes pour la composition en temps réel a su trouver en France un public, notamment en changeant le rapport à l'écriture dans la pratique musicale. Si les matériaux qu'il utilise ont pu être inspirés par l'improvisation, le Soundpainting ne saurait être confondu avec elle, dans ses fins comme dans ses moyens. Il est en effet abusivement assimilé à de «l'improvisation dirigée» (l'improvisateur peut-il être dirigé : il sait, par essence, que c'est à lui de prendre le risque !), alors que son rapport avec la composition est trop souvent négligé. Cette journée propose de préciser les enjeux esthétiques, le rapport à d'autres formes d'expression artistique, les applications pédagogiques, et sera l'occasion d'échanger entre tous les acteurs de cette jeune discipline.

Public : directeur, professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, CPEM, encadrant de pratiques collectives, d'orchestres à l'école, compositeur, musicien professionnel, universitaire...

Calendrier : mardi 3 avril 2012 / 10h-17h

Lieu : à définir

Entrée libre

INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41

Une pratique d'ensemble : la musique arabo andalouse (accessible aux instruments occidentaux...)

Farid Bensarsa, professeur de musique arabo andalouse, directeur de l'ensemble et de l'école El Mawsili

En partenariat avec le conservatoire de Saint-Denis

Objectif

- Proposer une musique d'ensemble accessible à tous les instruments et à la voix
- Offrir une ouverture culturelle sur un monde à la fois proche et différent

Programme

- S'initier au répertoire et à l'esthétique de la musique arabo andalouse
- Travailler, par transmission orale, le phrasé, l'autonomie, l'anticipation, la variation...
- Adapter son rôle en fonction de l'évolution du jeu musical
- Analyser les premières applications pédagogiques, en tirer les conséquences pour élaborer de nouvelles pistes
- Participer à une séance de travail au sein de l'école El Mawsili

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), de l'Éducation nationale, encadrant de pratiques collectives

Calendrier : (21h) 6, 13, 20, 27 janvier, 3, 10 février et 10 mars 2012 / 10h à 13h

Lieu : conservatoire de Saint-Denis (93)

Tarifs : formation continue 508€, individuel nous consulter. Adhésion à l'ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 15

Enseigner la musique de chambre au conservatoire en 1^{er} cycle

François James et Robin Lemmel, violoniste et altiste du Quatuor Byron

En partenariat avec le Conservatoire d'Ivry-sur-Seine

Objectif

- Renouveler l'enseignement de la musique de chambre pour le premier cycle, toutes familles d'instruments

Programme

- Choix du répertoire : enjeux techniques, adaptation et arrangement
- Former et améliorer l'écoute : le regard et le jeu d'ensemble
- Le rythme individuel et collectif : fondements et exercices
- Interprétation collective : des jeux pour impliquer les élèves dans les choix
- Organiser le travail et valoriser la participation de chacun : jeu de rôles et prise de décision
- Préparation du concert : mise en situation

Mise en situation pédagogique avec les participants eux-mêmes et avec de jeunes élèves

Les journées étant interactives, il est demandé d'apporter son instrument

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), en musique de chambre, professeur de formation musicale et encadrant de pratiques collectives

Calendrier : (12h) 8, 10 février (10h-13h), 11 février / 9h30-12h30 et 14h-17h

Lieu : Annexe du conservatoire d'Ivry-sur-Seine (94)

Tarifs : formation continue 330€, individuel nous consulter. Adhésion à l'ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41

Des instruments pour l'enfant : fabrication d'instruments et explorations sonores

Lutheries «sauvages» pour musiciens civilisés...

Jean Jeltsch, directeur du Centre de Formation de Musiciens Intervenants de Lille, institut de l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3.

Assisté de Cédric Gilmant, luthier, musicien intervenant, tromboniste

Co-organisé par l'Ariam et le CFMI de l'Université Paris-Sud 11 - En partenariat avec le CRD de Montreuil

Objectif

Apprendre à fabriquer :

- des instruments issus des diverses familles instrumentales
- des dispositifs sonores autonomes
- des dispositifs permettant le détournement d'instruments
- Réfléchir à l'utilisation de ces dispositifs à l'école / à l'école de musique

Programme

- Réalisation de divers instruments et dispositifs sonores à partir de matériaux de récupération ou de matériaux disponibles en grande surface de bricolage : tout au long de la formation, diverses familles seront visitées
- Expérimentations sonores, moments d'improvisations en solo et en collectif
- Présentation vidéo de séquences de travail avec des enfants, avec des adultes

Public : musicien intervenant, CPEM

Calendrier : (30h) du lundi 20 février au vendredi 24 février 2012 / 10h-13h et 14h-17h

Lieu : CRD de Montreuil (93)

Tarifs : formation continue 553€, individuel nous consulter. Adhésion à l'ariam 15€.

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Rencontre professionnelle

Rencontre avec Jean Jeltsch

Jean Jeltsch, directeur et Muriel De Porter, administratrice et co-responsable du secteur formation continue au CFMI, institut de l'Université Charles-De-Gaulle – Lille 3

En partenariat avec le CRD de Montreuil

Chercheur en organologie, en pédagogie, et en histoire de la facture instrumentale, Jean Jeltsch présentera son parcours d'expérimentateur d'«instruments» issus de diverses familles. Il reliera cette lutherie particulière aux problématiques à la fois de la création et de la pédagogie. L'Ariam a souhaité organiser une rencontre où il exposera ses multiples activités et découvertes où l'imagination sans limite est reliée à une grande rigueur. Avec Muriel de Poorter, il a conçu le cycle Lutheries «sauvages» pour musiciens civilisés qui, chaque année explore une famille instrumentale particulière avec l'assistance d'un réseau pluridisciplinaire qui propose des actions de formation continue. Si les pratiques vocales ont trouvé leur chemin à l'école primaire, il n'en va pas de même des pratiques instrumentales, même s'il est avéré que l'instrument de musique offre un potentiel d'expression énorme à la création enfantine. Jean Jeltsch interrogera le phénomène musical de façon multiple et globale en s'appuyant sur diverses références à d'autres façons de faire de la musique de par le monde.

Public : musicien intervenant, CPEM, directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) de l'Éducation nationale, encadrant de pratiques collectives, directeur des affaires culturelles

Calendrier : vendredi 16 décembre 2011 10-13h et 14h30-17h

Lieu : CRD de Montreuil (93)

Entrée libre

INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Création de Karol Beffa, d'après Voyage au pays des arbres de J.M.G. Le Clézio par l'Orchestre National d'Ile- de-France

Depuis sa parution en 1978, plusieurs générations d'enfants (et de parents !) ont adoré le merveilleux roman de J.M.G. Le Clézio. Aujourd'hui, *Le Voyage au pays des arbres* est un conte musical et c'est le compositeur français Karol Beffa qui a mis en notes et en sonorités cette histoire devenue partition. «Il y avait une fois, un enfant qui s'ennuyait...». Cet ennui est le moteur d'un accomplissement personnel. Le garçonnet s'enfonce dans la forêt à la rencontre des arbres... La première de ses qualités est la patience, la seconde, l'observation. Il finit par entrer en communication avec eux en sifflant, car non seulement les arbres sifflent, mais ils parlent, chantent et dansent !

Chantons avec orchestre

Sous les feux de la rampe, des enfants et adolescents deviennent le temps d'un concert de vrais choristes et musiciens... Une préparation intensive est menée avec ces jeunes pendant plusieurs mois : travail en classe avec leurs professeurs, répétitions avec le chef d'orchestre, filages avec l'orchestre...

Formation sur site avec l'Ariam

Dans le cadre de cette création, l'Ariam met en place une formation «sur site» auprès des professeurs d'éducation musicale et des chefs de chœur d'enfants participant au projet. Cette formation va leur permettre de développer les compétences nécessaires au suivi et à l'encadrement artistique et pédagogique de ce projet.

Public : professeur d'éducation musicale, chef de chœur d'enfants

INFORMATION ET INSCRIPTION

alexandre.grande@ariam-idf.com : 01 42 85 45 33
Orchestre national d'Ile-de-France :
www.orchestre-ile.com
courrier@orchestre-ile.com : 01 41 79 03 40

L'ARIAM VOUS INFORME :

Musique d'ensemble, musiques du monde en formation musicale

Congrès de l'Association des professeurs de formation musicale

L'APFM organise son 27^e congrès annuel :

La formation musicale, socle de l'enseignement initial, se dispense de plus en plus «instrument en main» pour favoriser un enseignement vivant et cohérent.

Le CRD d'Evry (Essonne), précurseur dans ce domaine, a mis en place depuis une dizaine d'années des cursus différenciés en premier cycle (pour les cuivres, les cordes, les claviers, orchestre à l'école) solidement ancrés dans la globalité de l'enseignement.

Par son implantation géographique, ce conservatoire est riche de professeurs et apprentis musiciens issus des cultures du monde : la musique arabo andalouse, le tango argentin, la musique de l'Inde côtoient les répertoires plus habituels : musique ancienne, classique, contemporaine, jazz... et favorisent le désir de créativité.

Croisez ces deux spécificités : vous obtenez une entité pédagogique bouillonnante !

Une autre manière d'enseigner la musique... à voir absolument !

Calendrier : dimanche 23, lundi 24
et mardi 25 octobre 2011

Lieu : CRD d'Evry-Centre Essonne (91)

Tarif : membres APFM: 37€ (professeur), 26€ (assistant spécialisé), 20€ (retraité, étudiant) ; extérieur : 40€

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Association des Professeurs de Formation
Musicale 06 17 67 77 94 - <http://www.apfm.asso.fr>



Pédagogie

- 26 L'apprentissage chez l'enfant
- 28 Devenir rythmicien : l'état rythmique
- 28 Pratiquer une pédagogie de groupe
- 29 Premier cycle de conservatoire
- 30 Pédagogie de projet : le projet de l'élève
- 31 Voix
- 32 Le logiciel Finale



Rencontre professionnelle

L'enfant et le développement des fonctions exécutives

Jean-Pierre Thibaut, professeur de psychologie du développement à l'Université de Bourgogne. (Laboratoire CNRS - LEAD - UMR 5022) • Emmanuel Bigand, professeur de psychologie cognitive, directeur du LEAD, laboratoire d'étude de l'apprentissage à Dijon

On envisage souvent le développement des enfants sous l'angle des connaissances. Celles de l'enfant seraient moins précises, absentes selon le cas. Ce n'est pourtant pas cet aspect que nous développerons ici mais plutôt ce que le langage commun place souvent sous le terme d'attention («il manque d'attention», «il est dissipé») ou de self control («il est impulsif», «il fonce sans réfléchir»). Ces questions de développement de l'enfant sont proches de la notion de « fonctions exécutives », au centre de nombreux travaux contemporains, et qui recouvrent l'inhibition ou capacité à ne pas produire un comportement qui semble s'imposer ou ne pas considérer un stimulus saillant, la flexibilité cognitive, ou capacité à modifier un comportement, la planification, voire, selon les cas, la mémoire de travail. Ces différentes dimensions de la régulation du comportement se développent très lentement, jusqu'à la fin de l'adolescence. On montrera en quoi elles sont de vraies limites à ce que l'on peut demander à un enfant.

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, CPEM, musicien professionnel

Calendrier : jeudi 1^{er} décembre 2011 / 9h30-13h, 14h-16h30

Lieu : Studio Raspail (Paris 14^e)

Entrée libre

INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41

Atelier d'échanges et d'analyse

Le cycle d'éveil et l'entrée en premier cycle des conservatoires

Michel Vaudey, pianiste, chef de chœur, responsable du site de Ris-Orangis au sein du CRD d'Evry Centre Essonne

En partenariat avec le CRD d'Evry

Cet atelier propose une mise en pratique des apports de la psychologie cognitive et des neurosciences, en s'inscrivant dans le prolongement de la journée du 1^{er} décembre sur *L'enfant et le développement des fonctions exécutives*.

Objectif

Le cycle d'éveil, plus que toute autre période du cursus des études dans nos conservatoires, est, d'une certaine façon, une fin en soi avec des finalités bien spécifiques. Il apparaît néanmoins très intéressant de l'inscrire également dans la perspective du premier cycle de l'éducation musicale et chorégraphique ; c'est ce que nous nous proposons de faire au cours de ces trois ateliers.

Programme

- La personnalité du jeune enfant
- Le jeu, le geste et la mémoire
- Rythme et motricité
- Affiner l'écoute et ouvrir l'oreille intérieure
- Utiliser les bons outils

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, CPEM, encadrant de pratiques collectives

Calendrier : les jeudis 12, 19 et 26 janvier 2012 / 10h-13h. **Inscription avant le 3 janvier 2012**

Lieu : CRD d'Evry Centre Essonne (91)

Tarifs : 75€ les trois demi-journées et adhésion à l'Ariam : 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41



Atelier d'échanges et d'analyse

Le travail intérieur du musicien

Michel Vaudey, pianiste, chef de chœur, responsable du site de Ris-Orangis au sein du CRD d'Evry Centre Essonne

En partenariat avec le CRC de Champigny

Les neurosciences, dont les progrès récents apportent des éclairages nouveaux et surprenants sur les démarches cognitives d'apprentissage de la musique, peuvent nous aider à orienter et affiner la pédagogie du geste instrumental.

Objectif

Le but de cet atelier est la mise en pratique des apports de la psychologie cognitive et des neurosciences. Il s'inscrit dans le prolongement de la journée du 14 février sur *L'apprentissage moteur chez l'enfant* par les professeurs Thierry Pozzo et Emmanuel Bigand

Programme

- Aperçus théoriques sur la cognition motrice et l'apprentissage sensori-moteur
- Mémoires et motricité
- Le travail intérieur du musicien
- Penser le geste

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, CPEM, encadrant de pratiques collectives, d'orchestre à l'école

Calendrier : jeudi 16 février 2012 / 10h-13h
Inscription avant le 9 février 2012

Lieu : CRC de Champigny (94)

Tarifs : 25€ la demi-journée et adhésion à l'Ariam : 15€

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41

Rencontre professionnelle

L'apprentissage moteur chez l'enfant

Thierry Pozzo, directeur de l'U887 INSERM (motricité-plasticité) Université de Bourgogne • Emmanuel Bigand, professeur de psychologie cognitive, directeur du LEAD, laboratoire d'étude de l'apprentissage à Dijon

L'intervention de Thierry Pozzo portera sur les principes d'organisation de la motricité humaine et les mécanismes d'apprentissage. Perception et planification des actions seront décrits dans le cadre plus large d'une application au domaine de la musique. Les mots clés du cours sont : Cognition motrice, Perception, Action, Plasticité, Apprentissage sensorimoteur, Neurones miroirs, Cerveau. L'existence de voies nerveuses différenciées pour traiter les signaux sensoriels et moteurs, conduit habituellement les études neurosciences comportementales à dissocier les processus de l'action et de la perception. Ce type de description a sans aucun doute influencé notre compréhension du système nerveux central. Pourtant il est désormais admis qu'en plus de la commande motrice, la production de l'action engage simultanément des mécanismes de prédiction sensorielle ainsi que l'activation de zones nerveuses sensorielles. Enfin, des avancées récentes en neurosciences montrent que la perception n'est pas seulement le résultat d'une stimulation exogène mais qu'elle dépend des compétences motrices pouvant être rappelées à l'observation ou l'audition du mouvement. Une partie du cours décrira les principes d'organisation de la motricité humaine et identifiera les mécanismes physiologiques sous-jacents.

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, CPEM, musicien professionnel

Calendrier : mardi 14 février 2012 / 9h30-13h, 14h-16h30

Lieu : Studio Raspail (Paris 14^e)

Entrée libre

INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41



Devenir rythmicien : l'état rythmique

Ravy Magnifique, batteur, percussionniste,
compositeur • Michel Vaudey, pianiste, chef
de chœur

En partenariat avec le CRD de Montreuil

C'est sans doute par le rythme, dans son expression la plus spontanée qu'il est bon d'aborder l'éducation musicale. Au confluent des méthodes actives et des rythmes traditionnels issus des cultures du monde, la démarche proposée apporte une synthèse et des outils propres à enrichir les apprentissages habituellement mis en œuvre.

Objectif

- Apporter des outils pédagogiques diversifiés pour un enseignement vivant du rythme passant par la culture de l'état rythmique
- Enrichir et développer sa culture personnelle par une découverte et une pratique systématique des rythmes du monde et de la polyrythmie

Programme

- Retour sur les principaux fondements du rythme et historique de l'évolution de son apprentissage
- Transmission de l'état rythmique à l'enfant
- Restituer l'approche du rythme à travers le corps, l'espace et le souffle en lien avec l'écriture et la lecture
- Étude des rythmes du monde et de leur structure poly-rythmique

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, encadrant de pratiques collectives, musicien professionnel.

Calendrier : (24h) les jeudis 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12 avril, 3, 10 mai 2012 / 10h-13h

Inscription avant le 17 février 2012

Lieu : CRD de Montreuil (93)

Tarifs : formation continue 542€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41

Pratiquer une pédagogie de groupe

Arlette Biget, flûtiste, formatrice au CEFEDEM
d'Ile-de-France • Claude-Henry Joubert, chef
d'orchestre, ancien directeur du conservatoire
d'Orléans

En partenariat avec le CRC de Fontenay-sous-Bois

Objectif

- Conduire un travail de pratique artistique collective
- Rechercher un répertoire adapté au groupe
- Situer l'élève au sein d'un groupe
- Développer chez l'élève la faculté d'écoute
- Développer la motivation du groupe et de chaque élève

Programme

- La pédagogie de groupe dans l'enseignement instrumental
- Préparer un cours de groupe, la pédagogie de projet
- Exercices de pédagogie de groupe réalisés par les stagiaires
- Histoire de la pédagogie de groupe
- La pédagogie de groupe et la formation musicale
- L'analyse en groupe dans les cours d'instruments, de formation musicale et de musique d'ensemble
- L'invention comme moteur de l'enseignement en groupe, «Improvisation» et «composition» à partir du 1^{er} cycle
- Musique d'ensemble et pédagogie de groupe. La classe d'orchestre et la musique d'ensemble comme formation
- Les «ateliers», pédagogie de l'avenir ou pédagogie au «rabais» ?

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.)

Calendrier : (30h) 14, 15, 16 février, 6, 7 novembre 2012 / 10h-17h30

Inscription avant le 7 février 2012

Lieu : CRC de Fontenay-sous-Bois (94)

Tarifs : formation continue 553€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15



Des pratiques artistiques au cœur du 1^{er} cycle

Pedro Amaral, compositeur, musicologue et chef d'orchestre • Geneviève Clément-Laulhere,
pédagogue et chanteuse • Annie Couture, codirectrice de l'école de musique des deux Vallées
à Milly-la-Forêt • Laurent Colombani, professeur de musiques actuelles au CRR de Cergy-
Pontoise • Môme Guilcher, enseignante en danses traditionnelles • Stefano Luca, responsable
de la pédagogie musicale à Suonifreschi (Venise) • Guy Reibel, compositeur

En partenariat avec le Conservatoire des portes de l'Essonne, et le Conservatoire de Malakoff

Objectif

- S'initier à des pratiques artistiques développant la créativité et les fonctions ludiques au service d'une pédagogie renouvelée en 1^{er} cycle
- Approfondir les apports spécifiques des musiques du monde et de la transmission orale qui leur est intimement liée
- Pratiquer les musiques actuelles, le soundpainting, les jeux vocaux, les formes ouvertes et les technologies numériques pour remettre en jeu les dispositifs pédagogiques traditionnels d'apprentissage musical

Programme

1. Musiques du monde (18h) :

- Travailler les fondamentaux de la formation musicale au travers des musiques du monde
- À partir de chants du monde, apprendre à construire l'écoute, chanter à plusieurs voix, trouver sa tessiture, tenir un ostinato, transposer et improviser
- A partir de la pratique de danses traditionnelles simples, mettre en place la phrase et le phrasé, la carrure, la cadence, la forme ; ainsi que des éléments rythmiques : rythme, pulsation, mesure, tempo
- Par des percussions traditionnelles, maîtriser la dissociation pulsation et rythme, aborder des formes simples de polyrythmie
- Réflexion et échanges pédagogiques

2. Autres approches : musiques actuelles, soundpainting, jeux vocaux, formes ouvertes contemporaines et TICE (21h) :

- Tisser des liens avec les musiques actuelles et trouver ainsi d'autres motivations chez les élèves
- Pratiquer les codes spécifiques du soundpainting pour l'organisation d'une composition en temps réel

- S'initier aux jeux vocaux comme première approche des formes ouvertes
- Mesurer, par la pratique, le potentiel musical et pédagogique des formes ouvertes contemporaines, et les situer historiquement
- S'initier au logiciel de création musicale E-Lab et comprendre les conséquences sur l'organisation des espaces de travail d'une classe de musique

Public : directeur et professeur de conservatoire de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) de l'Éducation nationale professeur de formation musicale, encadrant de pratiques collectives, musicien intervenant

Calendrier : (42h) les jeudis 5, 12 janvier (9h30-12h30, 13h30-16h30), 19, 26 janvier (9h30-12h30), vendredis 9, 16, 23, samedi 24, vendredi 30 mars, vendredi 20 avril 2012 (10h-13h), vendredi 4 mai 2012 (10h-13h)

Inscription avant le 16 décembre 2011

Lieux : Conservatoire des portes de l'Essonne (Juvisy) et Conservatoire de Malakoff (92)

Tarifs : formation continue 693€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€.

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com
ou 01 42 85 45 35



Rencontre professionnelle

Pédagogie de projet : le projet de l'élève

François Muller, responsable de la mission académique Innovation et expérimentation, Rectorat de Paris • Jean-Christophe Deleforge, professeur de contrebasse au CRR d'Aubervilliers-La Courneuve et au Pôle Sup'93 • Louis Chretiennot, professeur de culture musicale et de guitare au CRD de Villeurbanne

En partenariat avec le CRC Léo Delibes de Clichy la Garenne

Au cœur du renouvellement des dispositifs pédagogiques, tout en relevant déjà de pratiques anciennes, la pédagogie de projet appliquée à chaque élève est une chance pour repenser l'ensemble d'une démarche d'apprentissage.

Place et posture du pédagogue, temps et rythmes spécifiques, accompagnement dans l'élaboration du projet de l'élève, développement de l'autonomie, pédagogie non directive, remise en jeu des types d'évaluations, sont autant de pistes de réflexion que nous tenterons d'aborder lors de cette journée.

Des pédagogues en conservatoires ou en associations concernés par diverses esthétiques et disciplines croiseront leurs regards et confronteront leurs pratiques. Des spécialistes en sciences de l'éducation devront mettre en perspective l'analyse de ces démarches avec un certain nombre d'apports théoriques et historiques.

Cette journée sera bien sûr aussi un moment de partage d'expériences et d'échanges de points de vues.

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), encadrant de pratiques collectives

Calendrier : jeudi 20 octobre 2011

Lieu : CRC Léo Delibes de Clichy la Garenne (92)

Entrée libre

INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15



Les dérives du geste vocal dans l'enseignement du chant

Bernard Roubeau, physiologiste (Docteur ès Sciences) et orthophoniste

Objectif

Réduire et éviter les problèmes physiologiques vocaux développés au cours de l'apprentissage et de la pratique du chant

Programme

- Envisager la voix en tant que mouvement coordonné et identifier les particularités de son contrôle
- Analyser les métaphores musicales et pédagogiques dans leurs implications fonctionnelles
- Identifier les blocages, les contraintes posturales d'un élève et la profondeur de leurs ancrages
- Choisir et utiliser les outils les mieux adaptés possible en conservant la finalité musicale
- Utiliser des outils communs à la pédagogie et à la thérapie
- Mise en situation avec des élèves

Public : professeur de chant et chanteur se destinant à l'enseignement

Calendrier : (12h) 24, 31 mars 2012 / 10h-13h, 14h-17h

Tarifs : formation continue 330€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

Lieu : à déterminer

INFORMATION ET INSCRIPTION :

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Masterclass «Enseignement du chant : pédagogie, pratique, répertoire»

Ronald Klekamp, artiste lyrique, professeur au conservatoire d'Amsterdam

Objectif

Enrichir, approfondir et formaliser les connaissances et la pratique en pédagogie des professeurs de chant avec un maître de renommée internationale

Programme

- Développer une stratégie pédagogique à partir d'un répertoire donné
 - Autonomiser l'analyse et la réflexion de l'élève - inter-prète
 - Travailler l'équilibre entre le corps/souffle et la voix dans les exercices et des pièces du répertoire
 - Mise en situation pédagogique : analyse, formalisation et évaluation
 - Travail sur l'interactivité «élève - professeur»
 - Perfectionnement de la technique vocale
- La masterclass se terminera par une audition publique

Public : professeur de chant, chanteur professionnel se destinant à l'enseignement

Inscription sur CV (6 stagiaires maximum). Auditeur libre sur inscription

Calendrier : (36h) 20, 21 janvier ; 16, 17 mars; 11, 12 mai 2012 / 10h-13h et 14h-17h ; concert public le 12 mai à 18h.

Inscription avant le vendredi 6 janvier 2012

Lieu : Centre culturel tchèque (Paris 6^e)

Tarifs : formation continue 660€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€.

Auditeur libre : adhésion 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION :

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35



Le logiciel FINALE au service de la pédagogie musicale

Fabrice Goubin, graveur musical

Initiation

Objectif

- Devenir autonome avec l'ordinateur pour l'écriture musicale
- Savoir éditer, imprimer et entendre les partitions
- Acquérir les techniques élémentaires pour éditer des exercices musicaux et des supports de cours
- Découvrir le potentiel audio de FINALE

Programme

- Réaliser au plus vite une partition
- Découvrir les fonctions et menus pour la connaissance de la structuration du logiciel
- Appréhender diverses difficultés d'écriture musicale au travers d'exemples variés et personnalisés
- Apprendre les fonctions audio et MIDI, générer des accompagnements, exporter en MP3 ou PDF pour des mises en ligne

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Education nationale, encadrant de pratiques collectives

Calendrier : (21h) les mardi(s) et jeudi(s) 10, 12, 17, 19, 31 janvier, jeudi 2 et vendredi 3 février 2012 / 10h-13h.

Inscription avant le 4 janvier 2012

Lieu : CRDP de Paris (6^e)

Tarifs : formation continue 508€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€.

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Perfectionnement

Objectif

- Savoir gérer un projet d'édition musicale complet de qualité professionnelle
- Approfondir les techniques de gravure et établir une stratégie en fonction du type d'écriture
- Fabriquer tout type de support de cours, méthode instrumentale, épreuves d'examens
- Maîtriser la chaîne audio dans FINALE et réaliser la simulation audio d'une partition
- S'initier à l'écriture musicale avec vidéo dans FINALE
- Articuler FINALE avec d'autres applications numériques

Programme

- Réviser et développer ses connaissances théoriques du logiciel grâce à un tutoriel
- Graver dans différents styles d'écritures
- S'initier à toutes les formes de saisies
- Acquérir des connaissances et des techniques éditoriales
- Réaliser une simulation audio
- Personnaliser son environnement de travail
- Résoudre les questions liées aux projets personnels d'éditions
- Utiliser les ressources Internet
- Connaître les autres éditeurs de partitions

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Education nationale, encadrant de pratiques collectives

Calendrier : (21h) 13, 15, 20, 22 mars, 3, 5 et 6 avril 2012 / 10h-13h

Inscription avant le 6 mars 2012

Lieu : CRDP de Paris (6^e)

Tarifs : formation continue 508€ ; individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam : 15€.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21



Improvisation

- 34 Rencontres régionales des ateliers d'improvisation
- 35 Initiation à l'improvisation libre
- 35 L'improvisation dans la musique traditionnelle française
- 37 L'improvisation dans les musiques de l'Inde
- 38 L'art de l'improvisation au piano
- 38 Improvisation polyphonique de la Renaissance
- 39 L'improvisation libre non idiomatique
- 40 Son et geste dans l'improvisation



Ateliers d'échange de pratiques

Rencontres régionales d'ateliers d'improvisation libre

Séances d'échange, de pratique, de réflexion et d'observation d'ateliers d'improvisation libre selon les âges et les stades de développement des élèves

Alex Grillo, Rainer Boesch, Alain Savouret, Mathieu Fèvre, Marc Baron

En partenariat avec le CRD d'Évry, le CRD de L'Hay-les-Roses, le CRC de Vincennes

L'Ariam, depuis une dizaine d'années, a fortement contribué à développer la formation à l'improvisation libre en Ile-de-France, notamment avec des rencontres régionales au conservatoire de Vincennes sur « la nécessité de l'improvisation dans la formation et la pratique du musicien ». Ces rencontres ont abouti à la publication d'un recueil de textes « réflexions sur l'improvisation libre non idiomatique » qui s'est avéré être un outil pédagogique important.

L'Ariam a ensuite mis en place des formations destinées aux enseignants. Une soixantaine de professeurs ont été ainsi initiés et/ou se sont perfectionnés à cette pratique dans l'objectif de pouvoir la transmettre à leurs élèves. D'autres musiciens ayant été formés par ailleurs (par les ADIAM, par le CNSMDP...) ont aussi ouvert des ateliers.

Aujourd'hui, de plus en plus d'établissements franciliens ont mis en place des ateliers d'improvisation et des professeurs utilisent cette pratique dans leurs cours d'instruments comme complément pédagogique. Ces avancées nous permettent de constater qu'il existe un réel potentiel régional et c'est pour cette raison que l'Ariam propose ces 3 journées de rencontres afin de confronter et conforter ces outils pédagogiques.

Toujours dans le questionnement et l'évolution du fait même de l'essence de cette pratique, il nous semble nécessaire de nous retrouver afin de confronter nos pédagogies. Non pas pour les juger, mais bien pour les nourrir et les renforcer, avec une ouverture d'esprit aux autres à travers l'observation et la réflexion permettant ainsi de sortir d'un éventuel isolement.

Afin d'affiner nos outils pédagogiques, l'axe de ces rencontres sera concentré sur l'évolution du potentiel d'imagination et de création selon les âges et les stades de développement des élèves (de l'enfant - dès l'éveil - jusqu'au musicien adulte). Comment évaluer cette évolution, quels sont les rapports que nous pouvons établir entre l'âge et le potentiel créatif ?

De plus, il nous semble intéressant que les élèves puissent avoir ainsi une occasion de se produire devant des camarades de la même génération et d'en profiter pour « sortir » de leur lieu habituel de pratique.

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) de l'Éducation nationale, musicien intervenant, encadrant de pratiques collectives

Calendrier : les samedis 26 novembre (4/11 ans) 2011, 4 février (11/15 ans) et 24 mars (16 ans/adultes) 2012

Lieu : CRD Évry (91), CRD L'Hay-les-Roses (94), CRC Vincennes (94)

Entrée libre

INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15



Improvisation et invention en musiques traditionnelles françaises

Jean-François Vrod, violoniste, improvisateur en musiques traditionnelles françaises et en musiques contemporaines

En partenariat avec le conservatoire de Saint-Denis

Objectif

- Mieux comprendre la place fondamentale de la personnalisation du discours musical dans le fonctionnement des musiques de tradition orale du domaine français
- Se familiariser à l'invention dans sa pratique musicale

Programme

- Approche des fondamentaux de la pratique de quelques musiques traditionnelles du domaine français (Centre France, Auvergne)
- Ecoute et analyse de quelques documents d'enquête
- Apprentissage et usage de l'ornement et de la variation mélodique
- Réflexion sur la place de ces musiques dans une pédagogie musicale « ouverte »
- Arranger, oui mais comment ?
- Improviser à partir de ces matériaux

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, CPEM, encadrant de pratiques collectives, musicien professionnel

Calendrier : (12h) les mardis 10, 24 janvier, 7 et 14 février 2012 / 9h30-12h30

Inscription avant le 3 janvier 2012

Lieu : Conservatoire de Saint-Denis (93)

Tarifs : formation continue 330€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15

Initiation à l'improvisation libre

Rainer Boesch, pianiste, compositeur, improvisateur, Marc Baron, saxophoniste, improvisateur, Alex Grillo, vibraphoniste, improvisateur

En partenariat avec le CRC de Vincennes

Objectif

Découvrir et développer par l'improvisation libre et non idiomatique ses capacités à l'invention musicale immédiate dans sa discipline instrumentale ou vocale

Programme

- Initiation pratique aux fondamentaux de l'improvisation libre
- Elargissement de sa technique pour atteindre une expression directe et personnelle incluant de nouveaux modes de jeu en particulier contemporains
- Le comportement individuel et la stratégie collective dans le jeu improvisé
- La formation d'une oreille « réflexe » apte à analyser en temps réel l'organisation de la musique au cours d'une improvisation

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation, etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant

Calendrier : (21h) les 20, 21, 22 février 2012 de 10h à 17h et le 23 février 2012 de 10h à 13h

Inscription avant le 10 février 2012

Lieu : CRC de Vincennes (94)

Tarifs : formation continue 508€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15



Atelier d'échange et de pratique

Rencontre avec Prabhu Edouard : la rythmique dans la musique de l'Inde du Nord et du Sud

En partenariat avec le CRD de Montreuil

Prabhu Edouard figure parmi les rares spécialistes des tablas en Europe. Ce virtuose franco-indien est un des disciples émérites du célèbre maestro Pandit Shankar Gosh de Calcutta.

Musicien traditionnel accompli, Prabhu a accompagné des grands noms de la musique indienne tels que : Hariprasad Chaurasia, V.G. Jog, Lakshmi Shankar, Ashish Khan, Sabri Khan, T.Viswanathan, T.V.Gopalakrishnan, Shashank...

Rythmicien polyvalent, il a joué ou enregistré en compagnie de nombreux musiciens de jazz dont David Liebman, Marc Ducret, Magic Malik, Didier Malherbe... Ses percussions ont également résonné aux côtés de personnalités telles que Maurice Bejart, Jordi Savall, Jean-Pierre Drouet, Saïd Chraïbi, Djamchid Chemirani...

Musicien à la double culture, Prabhu Edouard réside en France où il partage sa tradition et ses expériences musicales autant sur scène qu'à travers l'enseignement.

Dans les musiques classiques de l'Inde, la pratique du rythme est à la fois une science, un ensemble de langages et une technique d'improvisation.

Cette technique peut s'appliquer aisément hors du contexte indien du fait de l'universalité du domaine qu'elle explore allant de la pulsation aux cycles.

La journée s'articulera autour de deux axes :

- Le chant ou l'oralité comme outil de perception et d'intégration des rythmes.
- La compréhension des conventions pour se libérer dans l'improvisation.

Seront abordés les points suivants :

- L'approche générale de trois styles classiques aux racines communes et aux traitements complémentaires des rythmes et des percussions : Dhrupad, Khyal, Carnatique.
- La perception des cycles de base par la battue des cycles à l'indienne.
- La vocalise des rythmes par le chant des onomatopées rythmiques.
- L'application à l'instrument de chacun par le placement de phrases individuelles en rapport avec un cycle commun tenu instrumentalement par les autres musiciens.
- L'interaction dans le groupe pour une improvisation consciente de la carrure du cycle rythmique, la division du temps et l'accent dans la pulsation.

Public : professeur de percussions et de batterie : classique, jazz, rock, afro-cubain, etc. en conservatoire, en structure associative (MJC, Centre d'animation etc.)

Calendrier : (6h) vendredi 3 février 2012 / 10h-13h et 14h30-17h30

Lieu : CRD de Montreuil (93)

Tarifs : 50€ et 15€ adhésion à l'Ariam

INFORMATION ET INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41



Improvisation modale : l'improvisation dans la musique de l'Inde du Nord

Henri Tournier, flûtiste, ethnomusicologue, professeur de flûte bansuri,
Prabhu Edouard, tabla

En partenariat avec le CRC de Vincennes

Objectif

- Découvrir pas à pas les éléments constitutifs de la musique classique de l'Inde du nord et l'art de la construction du discours improvisé dans ce contexte
- Développer et perfectionner sa capacité à l'invention musicale immédiate dans sa propre discipline instrumentale ou vocale
- Mettre en application ces apprentissages dans son enseignement

Programme

- Les musiques de l'Inde : systèmes, genres et styles musicaux
- Découverte, par la pratique, de l'univers mélodique modal (raga) et rythmique (tala)
- L'art du prélude, élément pédagogique fondamental
- Jeu autour d'une courte composition (gat)
- Cycles, constructions rythmiques
- Stratégies pour un discours improvisé
- Transmission orale : écoute, mémoire, notation
- Expérimentation de propositions pédagogiques intégrant ces nouveaux éléments modaux et cycliques dans un vocabulaire improvisé
- Réflexion sur l'apport de cette approche spécifique de l'improvisation

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant

Calendrier : (42h) les lundis de 10h-13h sauf 3 lundis de 9h30-12h30 et 14h-17h, 6 février (9h30-17h), 13 février, 5, 12, 19, 26 mars, 2 avril, 7 mai (9h30-17h), 14, 21 mai, 4 juin (9h30-17h)

Inscription avant le 27 janvier 2012

Lieu : CRC de Vincennes (94)

Tarifs : formation continue 693€ individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35



L'art de l'improvisation au piano

Denis Levaillant, pianiste, compositeur, improvisateur, auteur de livres sur le piano, l'improvisation...

Objectif

- Comprendre et maîtriser la place de l'improvisation dans la pédagogie du piano
- Reconstruire le pont existant entre le répertoire écrit et le geste improvisé
- Parcourir toutes les tactiques possibles dans tous les répertoires, susceptibles de nourrir l'imagination de l'élève à tous les degrés d'études

Programme

- Puiser dans le répertoire connu des enseignants et entrevoir progressivement un rapport plus libre au texte musical
- Connaître les éléments techniques, esthétiques et de style pour improviser : ornamenter (mélodie), broder (harmonie), pulser (rythme), colorer (timbre), développer un discours mélodique, harmonique, rythmique, timbral, préluder
- Les pistes de travail pour susciter l'imaginaire de l'élève
- Les techniques de la variation
- L'improvisation de forme libre comme étape de la composition

Public : professeur de piano

Calendrier : (42h)

Les lundis 3, 10, 17 octobre, 7, 14, 21, 28 novembre, 5, 12 décembre 2011, 16, 23, 30 janvier 2012 (9h30-13h) ou les jeudis 6, 13, 20 octobre, 3, 10, 17, 24 novembre, 1, 8, 15, décembre 2011, 19, 26 janvier 2012 (9h30-13h)

Inscription avant le 10 septembre 2011

Lieu : à déterminer

Tarifs : formation continue 693€ individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Improvisation polyphonique de la Renaissance : de l'oral à l'écrit

Barnabé Janin, chanteur, vielleur, professeur au CNSMD de Lyon et au CEFEDM d'Ile-de-France

En partenariat avec le conservatoire du 18^e arr. (Paris)

L'improvisation, aux 15^e et 16^e siècles, fait partie intégrante de la pratique et de la formation des musiciens. Improviser, c'est chanter sur le livre, en ajoutant à une voix écrite (mélodie grégorienne, chanson, etc.) une deuxième voix, puis une troisième, voire davantage. Cette façon de créer le contrepoint "sur le vif" est indissociable de la pratique du contrepoint écrit; l'une et l'autre s'enrichissent de leurs vertus propres.

Objectif

- Pratiquer et assimiler les techniques de base d'improvisation à 2, 3 et 4 voix
- Aborder le contrepoint écrit à partir du contrepoint improvisé
- Evoquer les questions de tous ordres relatives au langage musical de la Renaissance (modalité, solmisation, musica ficta, etc.)

Les acquis de cette formation peuvent servir également dans les cours de formation musicale.

Programme

- Improvisation «sur le livre» (autour d'une mélodie) : chansons, psaumes, hymnes, carols, petits motets, etc.
- Déchiffrement et analyse de pièces du répertoire
- Contrepoint écrit : transposition/adaptation à l'écrit des techniques d'improvisation ci-dessus

Public : chef de chœur, professeur de chant, professeur de formation musicale, chanteur

Calendrier : (18h) vendredi 9, 16, 23, 30 mars, 6, 13 avril 2012 / 10h-13h

Inscription avant le vendredi 17 février 2012

Lieu : conservatoire du 18^e arr. (Paris)

Tarifs : formation continue 468€ individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35



L'improvisation libre «non idiomatique» Pratique et Transmission

Rainer Boesch, pianiste, compositeur, Mathieu Fèvre, interprète, improvisateur, professeur de clarinette, Alex Grillo, vibraphoniste, improvisateur, Alain Savouret, pianiste et compositeur

En partenariat avec le CRC de Vincennes

Objectif

Perfectionner sa capacité à l'invention musicale immédiate dans sa discipline instrumentale ou vocale. La mettre en application dans son enseignement.

Programme

1. Pratiquer l'improvisation

- Réflexion sur les fondamentaux de l'improvisation dans la formation du musicien.
- Approfondissement du comportement individuel et de la stratégie collective dans le jeu improvisé
- Élargissement et personnalisation de sa technique instrumentale incluant de nouveaux mode de jeux
- Structurer la forme d'une improvisation
- «Déchiffrement» à partir d'éléments préenregistrés

2. Transmettre l'improvisation

- Observation et analyse des séances de travail
- Rencontre et participation des stagiaires dans les classes d'improvisation de Mathieu Fèvre
- Visite des formateurs dans les classes des stagiaires qui dispensent des cours collectifs ou individuels
- Analyse de productions d'enfants enregistrées par les stagiaires dans le cadre de leurs cours et ateliers
- Se familiariser avec les outils lexicaux indispensables à une approche analytique plus précise des entités sonores élémentaires
- Historique de l'improvisation : exercices de styles

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) de l'Éducation nationale, musicien intervenant en milieu scolaire ayant une pratique de l'improvisation

Calendrier : (42h) le mardi du 10, 17, 24, 31 janvier ; 7, 14 février ; 6, 13, 20, 27 mars ; 3, 10 avril ; 15, 22 mai 2012 / 10h-13h

Inscription avant le 16 décembre 2011

Lieu : CRC de Vincennes (94)

Tarifs : formation continue 693€ individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15



Les relations du geste et du son improvisés

Alex Grillo, vibraphoniste, improvisateur • Didier Silhol, professeur de danse contact et improvisation
au CNSMDP et à l'Université de Paris 8

En partenariat avec le CRC de Vincennes

«Ô mon corps, fais de moi toujours un homme qui interroge» Frantz Fanon

Objectif

- Explorer la transversalité de la musique et de la danse à travers l'improvisation
- Développer les outils permettant les rapprochements interdisciplinaires

Programme

- Réflexions sur les fondamentaux complémentaires de l'improvisation dans la formation du danseur et du musicien
- Apprivoiser et approfondir les contraintes inhérentes à chaque discipline
- Élargir et développer ses potentialités par l'expérimentation
- Par le jeu des consignes, établir les relations de l'œil à l'oreille et inversement
- Analyse des stratégies individuelles et collectives afin de structurer une improvisation
- Dégager par des exercices spécifiques les passerelles communes aux deux disciplines

Public : professeur de danse, de musique, accompagnateur de cours de danse, musicien intervenant, tout professeur s'intéressant à l'interdisciplinarité, danseur, musicien

Calendrier : (30h) les lundis 12, 19, 26 mars et 2 avril 2012 (10h-13h), et du 16 au 18 avril 2012 (10h-17h30)

Inscription avant le 17 février 2012

Lieu : CRC de Vincennes (94)

Tarifs : formation continue 553€ individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

christelle.ferrari-colas@ariam-idf.com
ou 01 42 85 46 15



Musiques...

- 42 Interpréter la musique : le style en question
- 43 Musiques contemporaines
- 46 Musiques et danses du monde
- 47 Musiques amplifiées
- 50 Jazz

Rencontre professionnelle

Interpréter la musique : le style en question

Enjeux pédagogiques et musicaux

Rémy Campos, professeur d'histoire de la musique au CNSMDP • Jérôme Pernoo, professeur de violoncelle au CNSMDP • Jean-Pierre Pinet, professeur de flûte traversière et de traverso au CRR de Metz • Catherine Puig, responsable pédagogique du Jeune Orchestre Atlantique • Corinne Schneider, professeur d'histoire de la musique au CRR de Paris

En partenariat avec le CRR de Paris

Les textes encadrant l'enseignement de la musique en France insistent tous sur la variété des répertoires qu'il s'agit de pratiquer – des « patrimoines artistiques » à la « création contemporaine » en passant par les « cultures émergentes ». Comme musicien et comme pédagogue, comment approcher cette variété et s'y tracer un chemin ?

Les mêmes textes soulignent les « spécificités » attachées à chaque répertoire et l'importance de les situer les uns relativement aux autres. A l'heure où la démarche initiée il y a une trentaine d'années par les « baroques » s'étend à tous les répertoires, comment concevoir ainsi une interprétation « informée » ? De la lecture d'un traité ancien (pour les œuvres du patrimoine) au travail avec le compositeur de l'œuvre (pour les répertoires d'aujourd'hui), quelle forme peut prendre cette « information », et comment la traiter ? Au nom du développement du goût et de l'« esprit critique », comment ainsi (ré)concilier érudition et approche sensible, « respect du style » et « interprétation personnelle » ?

Tous les termes entre guillemets sont empruntés aux référentiels de compétences du DE ou du CA : ce qu'ils désignent constituent des enjeux musicaux autant que pédagogiques. Ils inspirent fortement les expériences conduites par les intervenants de cette journée ; ils sont là pour en témoigner. Former des jeunes musiciens aux pratiques de l'orchestre classique et romantique, reconstituer en 2010 un concert symphonique parisien de 1830, repenser la nature et le contenu d'un cours d'instrument ou conduire un atelier de musique contemporaine permettant à des élèves de

conservatoire de travailler les œuvres aux côtés de leurs créateurs : la variété de ces expériences, comme des personnes à leur initiative, veut constituer un panorama large et vivant des réponses apportées aux questions musicales et pédagogiques posées par l'acte interprétatif au musicien, à l'enseignant et à l'élève.

Public : directeur et professeur de conservatoire, candidat au concours de PTEA, candidats au DE ou au CA (par le biais d'une formation ou d'une VAE)

Calendrier : jeudi 26 janvier 2012 de 9h à 13h.

Lieu : CRR de Paris (8^e)

Entrée libre

INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Musiques contemporaines en école de musique : panorama, analyse et mises en œuvre

Enjeux pédagogiques et musicaux

Pedro Amaral, compositeur, musicologue et chef d'orchestre • Jean-François Boukobza, professeur d'analyse au CNSMDP • Jean-Marie Cottet, soliste de l'ensemble Court-Circuit, professeur de piano au CRR de Paris

En partenariat avec le Conservatoire Jean-Baptiste Lully de Puteaux

Objectif

- Dresser un panorama des grands courants de la création musicale de l'après 1945 et répertorier les œuvres abordables par les élèves
- Mesurer, par l'analyse et la pratique, la richesse musicale et pédagogique de ce répertoire

Programme

- Analyser, en s'appuyant avec le repérage des différents courants de pensée musicale d'aujourd'hui, le répertoire abordable techniquement par des élèves (œuvres dédiées à la pédagogie ou pas)
- Résoudre des problèmes de compréhension du texte et de la pensée musicale qu'il véhicule, aussi bien dans ses aspects graphiques que solfégiques, de phrasé, d'orchestration, etc.
- Jouer directement certaines des œuvres, en explorant de nombreuses configurations esthétiques : formes ouvertes, rapport au bruit, au silence, etc.

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), encadrant de pratiques collectives

Calendrier : (21h) lundis et mardis 19, 20, 26, 27 mars, 2, 3, 10 avril 2012 / 10h-13h

Inscription avant le 5 mars 2012

Tarifs : formation continue 508€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

Lieu : Conservatoire de Puteaux (92)

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Rencontre professionnelle

Lancement de la 3^e saison de Musiques à l'encre fraîche en Ile-de-France et Bilan de la 2^e saison

En partenariat avec le CDMC (Centre de documentation de la musique contemporaine) et La Muse en Circuit, Centre national de création musicale

Depuis 2006, le Conservatoire de Persan, soutenu par l'Adiam Val d'Oise, a développé un projet intitulé «Musiques à l'encre fraîche» favorisant la rencontre entre les musiques d'aujourd'hui et les pratiques amateurs, tout particulièrement entre les élèves de classes de composition et les musiciens des différentes formations vocales et instrumentales de l'établissement.

À partir de la saison 2009-2010, l'Ariam Ile-de-France, avec Patrick Laviron, a souhaité élargir à l'échelon régional cette expérience et offrir un véritable feu d'artifice de créations à chaque printemps en passant 8 commandes par an.

Ce projet permet de mettre en relation les classes de composition, de favoriser la création d'un réseau de jeunes compositeurs et de développer un répertoire pour les pratiques collectives amateurs (tous cycles).

Toutes ces œuvres ne sont pas créées dans le conservatoire porteur de la classe de composition mais par d'autres conservatoires franciliens qui deviennent ainsi acteurs de ces créations et permettent de démultiplier l'impact de ce projet. Ces villes partenaires s'engagent à passer une commande supplémentaire, à programmer une œuvre du professeur de composition qui a accompagné ses élèves ainsi qu'une œuvre de référence pour le compositeur.

Acteurs et partenaires de la saison 2010-2011

- Classe de composition Boulogne-Billancourt / Jean-Luc Hervé
- Créations : Conservatoire de Fresnes

- Classe de composition Gennevilliers/Bernard Cavanna
Créations : Persan, École supérieure de cuisine française-Ferrandi
- Classe de composition Puteaux/Thierry Bienaimé
Créations : Conservatoire de Fontenay-aux-Roses
- Classe de composition Chatenay-Malabry/Henri Pauly-Lauby
Créations : Conservatoire de Chatillon
- Classe de composition Cergy/Denis Bosse
Créations : Conservatoire du 19^e
- Classe de composition Argenteuil/André Bon
Créations : Conservatoires de la communauté d'agglomération de Sud de Seine

Cette matinée sera l'occasion de faire le bilan illustré de la 2^e saison avec tous les acteurs et les partenaires et de présenter la 3^e saison de Musiques à l'encre fraîche en Ile-de-France

Public : Compositeur, élève et professeur de classe de composition, directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) de l'Éducation nationale, encadrant de pratiques collectives, directeur des affaires culturelles, professionnel des milieux culturels

Calendrier : vendredi 21 octobre 2011 / 10h-13h

Lieu : CDMC (Paris 19^e)

Entrée libre

INFORMATION ET INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41

L'Ariam est partenaire de l'appel à projet de La Muse en Circuit, Centre national de création musicale pour :

Radio'ratorio, Concours d'art radiophonique de création à l'usage des collégiens, des lycéens et de leurs enseignants

La Muse en Circuit propose le premier concours d'art radiophonique de création en direction des classes de collèves et lycées des académies de Paris, Créteil et Versailles.

Radio'ratorio offre aux classes de collèves et lycées des académies de Paris, Créteil et Versailles la possibilité de réaliser une œuvre radiophonique dans des conditions professionnelles.

L'art radiophonique permet de raconter avec des sons, d'imaginer pour l'oreille des univers acoustiques narratifs ou abstraits en utilisant toutes les possibilités de notre environnement sonore : voix, sons du quotidien, sons instrumentaux... De la captation au mixage final en passant par la conception et l'écriture d'un synopsis, à la recherche des univers sonores originaux et répondant aux besoins de la création, l'art radiophonique est un large champ d'investigation pour des projets artistiques à mener par des équipes pédagogiques avec des classes de collèves ou de lycées.

Les lauréats bénéficieront pour la réalisation de leur projet :

- D'un accompagnement artistique par un compositeur référent choisi par La Muse en Circuit,
- De prises de son professionnelles (dans les studios de La Muse en Circuit, au sein de l'établissement scolaire ou en extérieur),
- D'une aide logistique et technique,
- D'un travail de montage, transformation et mixage sur logiciels professionnels,
- De la diffusion de l'œuvre sur diverses radios européennes et lors du festival Extension

INFORMATION :

www.alamuse.com
musencircuit@wanadoo.fr : 01 43 78 80 80

Du jeu vocal à la composition

L'atelier de composition de musique vocale

Guy Reibel, compositeur, ancien professeur de composition au CNSM, initiateur du jeu vocal

En partenariat avec le Conservatoire d'Ivry-sur-Seine

Objectif

S'initier à la composition centrée sur la musique vocale et chorale dans le sillage du jeu vocal (création de musiques d'accès facile pour chœurs)

Programme

- Inventer une ou plusieurs idées (figure mélodique, rythmique, parlée-chantée, bruitée, jeu de phonèmes...).
- Écrire cette idée. Diverses notations : symboliques, dessinées, gestuelles, en prolongement des notations connues, en particulier la notation traditionnelle occidentale. Écriture et mémoire. Archétypes musicaux, principes universels.
- Faire vivre une ou plusieurs idées : variation, transformation, processus, enchaînement, rupture, superposition, mélange.
- Mettre un texte en musique. Choix de textes, création de textes.
- Construire une partition. Polyphonies, de une à mille voix. Œuvre avec ou sans meneur.
- Direction des réalisations, essais de mise en œuvre avec un groupe pilote.

Public : chef de chœur, musicien intervenant, CPEM, professeur de formation musicale, professeur de l'Éducation nationale, compositeur, élève en classe de composition

Calendrier : (12h) 10 et 31 mars 2012 (9h30-12h30, 13h30-16h30)

Inscription avant le vendredi 17 février 2012

Lieu : Conservatoire d'Ivry-sur-Seine (94)

Tarifs : formation continue 330€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Aborder collectivement la création contemporaine et l'improvisation vocale à partir des chants du monde

Geneviève Clément-Laulhère,
spécialiste du chant béarnais,
ancienne directrice du CFMI Paris Sud 11

En partenariat avec le CRC de Nanterre

Objectif

- Découvrir les langages musicaux proposés par les chants du monde (modes, rythmes, phrasés...)
- Explorer et savoir utiliser quelques règles choisies par le formateur et permettant de dériver collectivement vers la création contemporaine et l'improvisation vocale à partir de chants du monde

Programme

- Exemples d'appropriation par des compositeurs contemporains d'éléments et de matériaux présents dans les musiques du monde
- Travail d'expérimentation en petits groupes
- Approfondissement des propositions avec le formateur : les silences, les intentions, l'écoute...

Public : directeur et professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.) de l'Éducation nationale, encadrant de pratiques collectives, musicien intervenant, CPEM, compositeur, élève en classe de composition

Calendrier : (12h) mardi 10 janvier et mardi 6 mars 2012 / 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Inscription avant le vendredi 16 décembre

Lieu : CRC de Nanterre (92)

Tarifs : formation continue 330€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35

Danses du monde : l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé

Nathalie Schulmann, spécialiste de l'analyse
fonctionnelle du corps dans le mouvement
dansé • Môme Guilcher, enseignante en
danses traditionnelles

En partenariat avec le CRL10
(Centres d'animation, Paris10^e)

Objectif

- Connaître les principes de base de l'anatomie fonctionnelle appliquée au mouvement dansé : posture et équilibre, mobilité et stabilité de la colonne vertébrale, appuis, transferts de poids, travail des bras et coordination entre le haut et le bas du corps
- Appliquer ces principes à son propre domaine chorégraphique et selon ses besoins propres
- Forger de nouveaux outils afin de les intégrer dans sa pratique pédagogique

Programme

- Exposition des principes de base
- Ateliers de pratique et d'observation qui partiront des expériences personnelles des participants
- Identification des difficultés et recherche de moyens pour y remédier par des propositions adaptées
- Moments de synthèse et d'échanges

Public : enseignant en danses du monde, quel que soit le domaine culturel

Calendrier : jeudis et vendredis 6 et 7 février, 8 et 9 mars / 9h30-12h30 et 14h-17h

Inscription avant le 20 janvier 2012

Lieu : CRL10 Jemmapes Paris (10^e)

Tarifs : formation continue 542€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Rencontre professionnelle

Pratiques musicales hip-hop et musiques actuelles, Etats des lieux départementaux

Organisée par l'Ariam Ile-de-France en partenariat avec des réseaux départementaux

Le 18 décembre 2008, L'Ariam, Rézonne et artel 91 invitaient les adhérents de Rézonne, les élus, le conseil général de l'Essonne et les artistes au Plan, à Ris-Orangis. Cette journée centrée sur les pratiques musicales hip-hop, a permis de mettre en valeur le besoin d'un nouveau regard à porter sur ces pratiques. La nécessité d'aborder ces pratiques sous l'angle culturel de l'exigence artistique a émergé.

En décembre 2009, la ville des Mureaux a accueilli ce même débat dans le cadre du festival Mozaïk. Cette journée organisée par le CRY et l'Ariam a fait se rencontrer des rappeurs du 78 avec les programmeurs des lieux du département.

En janvier 2010, l'Ariam a rejoint un travail du Réseau 92 sur le même sujet. Le festival Träce accueillait pour la 2^e fois un débat sur le rap dans le 92, c'était à l'espace Daniel Féry à Nanterre. Les rappeurs ont pu également exprimer leurs préoccupations, ainsi que les acteurs institutionnels.

L'Ariam, toujours sensible au besoin de reconnaissance culturelle de ce milieu, a poursuivi ce travail dans le département du Val d'Oise (95). Une étude a été menée au premier semestre 2010 par la sociologue Isabelle Kaufmann en partenariat avec le Combo 95, l'Adiam Val d'Oise et la DDJS95 et constitue un état des lieux qualitatif de ces pratiques sur le département.

En novembre 2010, l'Ariam s'est également associée avec Musiques Jeunes 94 pour organiser une journée dans le Val-de-Marne au cours de laquelle a été présentée la restitution intermédiaire d'une étude sur les pratiques hip-hop de ce département portée par l'association Métissage.

En avril 2011, l'Ariam s'est associée au Canal 93 pour commander une conférence de 2h sur le rap français à l'artiste Kohndo.

Saison 2011-2012

L'Ariam prolongera ce travail territorial durant la saison, notamment dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis.

Il s'agit de faire l'état des lieux des offres et de la qualité de l'accompagnement de ces pratiques musicales dans chacun des départements. Chaque territoire a un historique particulier, c'est en regardant ces différentes expériences que l'on pourra produire des réflexions « fines » sur ces pratiques. C'est pourquoi l'Ariam s'appuie sur le dynamisme des réseaux départementaux de musiques actuelles et la volonté culturelle des départements et des associations départementales.

Public : ces journées sont ouvertes à tous les adhérents des réseaux musiques actuelles, aux responsables culturels de l'Ile-de-France ainsi qu'aux artistes qui sont concernés par l'accompagnement de ces pratiques.

INFORMATION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Accompagnement artistique des pratiques musicales amplifiées : Diagnostic et projet (formation itinérante)

Arnaud Vernet : coordination pédagogique

Organisé par l'Ariam Ile-de-France, en concertation avec le RIF et les réseaux départementaux de musiques actuelles

Objectif

- Construire une démarche pédagogique grâce à l'écoute analytique des projets musicaux
- Identifier les objectifs d'un groupe ou d'un auteur compositeur interprète
- Diagnostiquer des besoins en prenant en compte la spécificité du champ esthétique, de la pratique et du fonctionnement de chaque projet
- Établir un projet d'accompagnement (élaborer un parcours pédagogique, choisir des intervenants,...)
- Élaborer des démarches de travail et des outils méthodologiques à proposer aux artistes

Programme

- Mises en situation encadrées par un intervenant avec des groupes invités (pour moitié de la formation)
- 4 modules d'analyse musicale sous l'angle de l'action pédagogique
- 3 ateliers sur les fondamentaux des musiques amplifiées
- Théorie pédagogique
- Échange d'expériences

Les stagiaires seront accompagnés dans l'écriture d'un projet d'accompagnement artistique dans le cadre de la structure qui les emploie.

Public : professionnel qui, dans le cadre de leur emploi présent, amené à intervenir dans l'accompagnement artistique : régisseur de locaux de répétition ou de diffusion, coordinateur d'actions d'accompagnement (pour un lieu, un réseau départemental, etc.), chargé de mission musiques actuelles sur un territoire (ville ou communauté de commune), professeur de musique dans une école, ou musicien professionnel concerné par cette activité.

Le stagiaire doit être pratiquant ou avoir pratiqué un instrument, le chant ou l'informatique musicale (12 stagiaires maximum)

Calendrier : (63h) réparties en 5 sessions de 2 jours, entre janvier et avril 2012

Inscription avant le 30 novembre 2011

Lieu : cette formation est itinérante et se déroulera dans 5 lieux adhérents des réseaux musiques actuelles départementaux en Ile-de-France

Tarifs : formation continue 885€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

arnaud.vernet@ariam-idf.com : 01 42 85 45 34
nicolas.francois@ariam-idf.com : 01 42 85 46 21

Pratique de la voix dans les musiques actuelles Esthétique et sensibilisation

Claudia Phillips, chanteuse, formatrice en pédagogie vocale, coach voix/scène
• Pierre-Michel Sivadier, pianiste, compositeur et interprète • Damien Silvert, professeur de chant, coach voix/scène • Arnaud Vernet, professeur de chant

Objectif

- Acquérir une connaissance du chant tel qu'il est pratiqué dans les musiques actuelles
- Approfondir sa compétence professionnelle
- Appréhender les attentes de l'environnement et des employeurs
- Mettre en perspective les outils de la technique vocale et ceux de la formation musicale par rapport à un projet pédagogique global dans les musiques actuelles

Programme

- Chercher son identité à l'intérieur de chansons proposées dans divers styles
- Études de cas pédagogiques face à un chanteur(se) ou à un groupe constitué
- Travail et analyse des différentes émissions vocales
- Démonstrations pédagogiques
- Savoir transformer une intention artistique en langage musical (tonalité, degrés, couleurs harmoniques)
- Travailler des mises en place
- Comprendre les « règles du jeu » du son amplifié (gestion du spectre sonore, du micro...)

Public : professeur de chant non spécialiste des musiques actuelles, professeur de chant intervenant dans les musiques actuelles autodidacte ou en recherche d'approfondissement pédagogique, professeur de FM

Calendrier : (63h) les jeudis matins du 12 janvier au 19 avril, les 19, 20 février, 23, 24 avril 2012 (dates à confirmer). **Inscription avant le 6 janvier 2012**

Lieu : Studio des Variétés, Paris 9^e (à confirmer)

Tarifs : formation continue 885€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Rencontre professionnelle

La formation dans les musiques actuelles en Ile-de-France : Qui fait quoi ? Colloque

Organisé par l'Ariam Ile-de-France en concertation avec le RIF

Il s'agit ici de rassembler les différents acteurs franciliens de la formation qui interviennent dans les musiques actuelles. Ce panorama donnera la parole à la formation initiale comme à la formation artistique supérieure, à la formation continue ou à la formation de formateurs. Cela permettra de faire un état des lieux, d'identifier les propositions et de réfléchir à l'articulation de ces offres. Lors de la journée, tous les acteurs concernés seront sollicités pour intervenir (le CEFEDM, le CFMI, les conservatoires, les écoles privées, les directeurs de conservatoire, la fédération des MJC, le CNFPT...). Nous souhaitons aussi que cette rencontre suscite diverses interrogations, prémices à de futurs groupes de travail régionaux.

Public : élu, représentant d'institution, professionnel des réseaux des musiques actuelles, acteur de la formation, responsable de services territoriaux, directeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation...), musicien professionnel

Lieu et calendrier : à déterminer

Entrée libre

INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

L'enseignement du jazz, initiation

Oralité, improvisation, relevé, composition, pour les professeurs de formation musicale et d'instrument de «cultures classiques»

Vincent Jacqz, pianiste, coordinateur pédagogique à l'EDIM

En partenariat avec le CRD de Sceaux / Bourg-la-Reine

Objectif

- Pouvoir utiliser des outils pédagogiques enseignés dans le jazz en les adaptant dans des cours d'instruments, de formation musicale
- Apprendre à intégrer par la pratique, une information théorique
- Formation de l'oreille appliquée
- Assurer les fondements musicaux du jeu instrumental par l'expression vocale

Programme

- Étude des règles de base d'harmonie et de composition en jazz
- «Écoute active» d'enregistrements, analyse
- Improviser vocalement sur des enregistrements, avec utilisation de «patterns» (motifs mélodico rythmiques)
- Travail polyphonique à quatre voix sur une progression harmonique donnée
- Improvisation «a cappella»

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), de l'Éducation nationale, de musiques actuelles amplifiées, encadrant de pratiques collectives

Calendrier : (21h) : les vendredis 27 janvier, 3, 10, 17 février, 9, 16, 23 mars 2012 / 10h-13h

Inscription avant le 13 janvier 2012

Lieu : CRD de Sceaux/Bourg-la-Reine (92)

Tarifs : formation continue 508€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15 €

INFORMATION ET INSCRIPTION

judith.kan@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 41

Pédagogie et pratique du jazz vocal

Laurence Saltiel, chanteuse, compositrice • Isabelle Carpentier, chanteuse, compositrice

En partenariat avec le Conservatoire de Charenton

Objectif

- Découvrir et approfondir sa connaissance du jazz vocal dans un objectif de transmission pédagogique
- Approfondir la technique vocale, la pulsation, le phrasé, l'improvisation en s'immergeant dans différentes approches des musiques de Jazz(s)
- Bénéficier des deux approches complémentaires des artistes intervenantes

Programme

- Acquisition de pistes de travail. Pratique, interprétation, improvisation
- Pédagogie et techniques de transmission pour aborder le rythme, le phrasé, l'harmonie, l'improvisation
- Jeux vocaux et rythmiques, circle songs
- Mise en situation devant un groupe d'élèves
- Une séance de percussions vocales et corporelles avec Patrick Touvet, percussionniste. Musiques et percussions brésiliennes avec Verioca. Trio instrumental, piano, contrebasse, batterie
- Répertoire par niveaux
- Mini stage d'accompagnement piano

Public : professeur de conservatoire, de structure associative (MJC, Centre d'animation etc.), de l'Éducation nationale, musicien intervenant, CPEM, chef de chœur, chanteur

Calendrier : (60h)

16, 17, 19, 20 janvier 2012 (9h30-16h30), 23, 30 janvier, 6, 13 février (10h-13h), 2, 3, 5, 6 Avril 2012 (9h30-16h30). **Inscription avant le 6 janvier**

Lieu : Conservatoire de Charenton (94)

Tarifs : formation continue 843€, individuel nous consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

florence.bieret@ariam-idf.com ou 01 42 85 45 35



- 52 Mieux connaître son orgue
- 52 Entretien, restaurer, reconstruire son orgue ?



Mieux connaître son orgue : facture, entretien, accord

Yves Fossaert, Christian Millot, facteurs
d'orgues

En partenariat avec la manufacture d'orgues Yves
Fossaert (sous réserve)

Objectif

Mieux connaître la facture et le fonctionnement des
orgues

Programme

Instrument complexe par excellence, l'orgue ne dévoile
pas facilement ses organes internes.

Voir de près, en atelier, un instrument en cours de
construction ou de restauration, manipuler de petits
orgues dont le fonctionnement mécanique est plus
apparent, bénéficier des explications de facteurs d'orgues,
permet de comprendre dans le détail les éléments qui
constituent le toucher, la sonorité et, plus largement,
le style de l'instrument.

L'organiste est ainsi en situation de jouer, non pas
seulement sur, mais avec son instrument, de percevoir
ses besoins d'entretien, voire d'intervenir ponctuelle-
ment sur son accord.

Public : organiste amateur ou professionnel, profes-
seur d'orgue, titulaire ou usager régulier d'orgues à
tuyaux (entre 8 et 12 personnes)

Calendrier : Les samedis 10 et 31 mars 2012 / 10h-
13h et 14h30-17h30 (à confirmer)

Inscription jusqu'au 2 mars 2012

Lieux : Manufacture d'orgues Yves Fossaert (Mondreville
77), Parc instrumental de l'Ariam (93)

Tarifs : formation continue 330€, individuel nous
consulter. Adhésion à l'Ariam 15€

INFORMATION ET INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21

Atelier d'échanges de pratiques

Entretien, restaurer, reconstruire son orgue ?

Du diagnostic au projet Être attentif aux besoins de son orgue, se faire acteur de sa valorisation

Henri de Rohan-Csermak, organiste titulaire
de Saint-Germain l'Auxerrois, conseiller pour
les orgues à l'Ariam

Quels éléments prendre en compte pour évaluer l'état
d'un orgue ?

Que veulent dire les mots « entretien », « relevage », res-
tauration », reconstruction » ?

Sur quels critères détermine-t-on un choix d'interven-
tion ?

Quelles fonctions peuvent jouer un organiste, une asso-
ciation, dans un projet de travaux lié à l'orgue ?

Comment les politiques publiques et territoriales inter-
viennent-elles aujourd'hui sur l'orgue ?

Autant de questions où se mêlent des considéra-
tions techniques, patrimoniales, administratives et
culturelles et qui, dans notre région où de nombreux
projets se montent et aboutissent chaque année, peu-
vent trouver des réponses par la mise en commun des
expériences.

Public : organiste amateur ou professionnel, profes-
seur d'orgue, responsable d'associations d'amis de
l'orgue, titulaire ou usager régulier d'orgues à tuyaux
(entre 8 et 12 personnes)

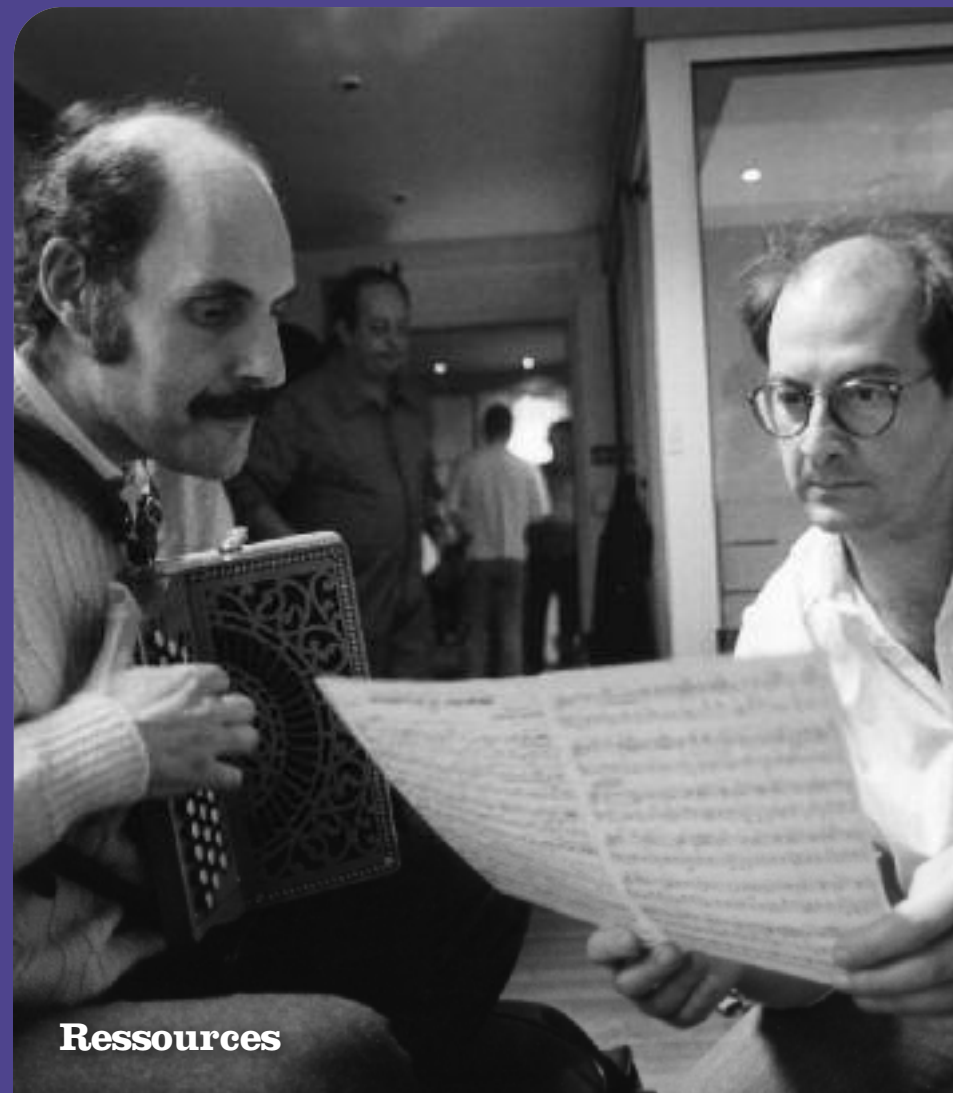
Calendrier : à déterminer

Lieu : Église Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris 1^{er})

Entrée libre

INSCRIPTION

nicolas.francois@ariam-idf.com ou 01 42 85 46 21



Ressources

- 54 Parc de matériel instrumental et espace partitions
- 55 Publications
- 56 Calendrier des actions

Le Parc de matériel instrumental

Des instruments...

... pour vos concerts, répétitions, cours,
masterclasses

Clavecins, orgues et plus de 1000 percussions !

Retrouvez la liste détaillée et les nouveaux
instruments sur le site :
www.ariam-idf.com

INFORMATION ET LOCATION :

Christian Millot, Stéphane Nguyen Phu Khai
66-72 rue Marceau - 93100 Montreuil
Métro Robespierre (ligne 9)
Tél. : 01 48 58 06 61

Conditions d'accès :

Coût de location et adhésion à l'Ariam
Le Parc ne loue pas aux particuliers

Des partitions Les Commandes de l'Ariam

Retrouvez toutes les listes de ces commandes sur
le site : www.ariam-idf.com

- Commandes pour le projet Musiques à l'encre fraîche :
8 commandes par an à de jeunes compositeurs (3^e année)
- Commandes pour orchestres à vent : environ
80 œuvres, pour la plupart inédites, avec grille d'ana-
lyse du compositeur et/ou enregistrement
- Commandes pour musique de chambre : une ving-
taine d'œuvres, toutes inédites.

INFORMATION :

judith.kan@ariam-idf.com : 01 42 85 45 41

Commandes pour chœur ou ensembles vocaux :
environ 30 œuvres, pour la plupart éditées.

INFORMATION :

alexandre.grande@ariam-idf.com : 01 42 85 45 33

Le Catalogue des fonds musicaux anciens

INFORMATION :

claire.boland@ariam-idf.com : 01 42 85 46 19

Publications

À paraître en automne 2011

*De maître à maître - 25 ans de formation
continue en Ile-de-France*

Bruno Messina

L'histoire des 25 ans du programme régional de for-
mation continue musique et danse en Ile-de-France,
en écho à l'évolution des politiques culturelles et des
contextes...

*Dialogue entre une architecture, une ville,
un conservatoire à Clichy-la-Garenne*

La création du conservatoire de Clichy avec **Bernard
Desmoulin**, architecte, **Daniel Bouillet**, directeur de conser-
vatoire et **Robin Monnier**, directeur de l'architecture

À paraître en 2012

*La voix soliste contemporaine, repères,
technique et répertoire de musique de chambre*
Valérie Philippin / Édition Symétrie

Des clefs pour découvrir, ressentir, interpréter et trans-
mettre le répertoire contemporain du XX^e siècle.

Guide pratique du chef

Laurent Goossaert

Une boîte à outils pour tout musicien faisant travail-
ler un ensemble instrumental, en particulier les ensem-
bles hétéroclites de premiers cycles.

L'Art de l'improvisation au piano

Denis Levaillant / Livre-DVD disque édité par
DLM

La place de l'improvisation dans la pédagogie du piano.

*L'écrit d'une méthode de transmission
orale*

Jean-Jacques Metz / Édition Billandot

Pour réinventer le plaisir de la pratique collective dans
une fanfare, une banda, un ensemble de cuivre...

À consulter sur le site ou à demander à l'Ariam :

*L'Ormador, carnet de création d'un
orchestre de machines et d'ordinateur*
L'Ormador (orchestre de machines et d'ordinateurs)
rassemble des musiciens autour d'une création musi-
cale d'Arnaud Sallé dont les instruments de prédilec-
tion sont issus des nouvelles technologies.

*Le Geste et la parole, carnet de création à
la croisée des percussions orales et écrites*

À la croisée des percussions orales et écrites, de la
musique assistée par ordinateur et de la voix parlée et
chantée, *Le Geste et la Parole* de Jonathan Pontier inter-
roge différentes approches musicales.

*Réflexions sur la musique de chambre
en amateur*

Jean-Pierre Seyvos

*Réflexions sur l'improvisation libre
«non idiomatique»*

Rainer Boesch, Jean-Yves Bosseur, Alex Grillo,
Geneviève Laulhère-Clément, Didier Petit,
François Rossé et Alain Savouret

10 ans de création pour orchestres à vent

En partenariat avec la DMDTS - Ministère de la Culture

*Une pratique créatrice, l'orchestre
d'harmonie*

Sylvain Marchal

À commander chez l'éditeur :

*Hariprasad Chaurasia et l'Art
de l'Improvisation*

Découverte pas à pas de la musique de l'Inde du nord
Henri Tournier / Livre-disque édité par Accords croisés

L'inventaire des orgues

Librairie Klincksieck : 01 43 54 47 57

INFORMATION :

claire.boland@ariam-idf.com : 01 42 85 46 19

Calendrier général 2011-2012

2011

SEPTEMBRE

Préparation au DE via la VAE : Contenu d'enseignement, compréhension des différents langages et styles, analyse au service de la pédagogie p.13-15

Option instruments : 26 septembre, 3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28 octobre, 4, 7, 21, 25 novembre, 2, 5, 9, 12 décembre 2011, 3 janvier 2012.

Option formation musicale : 26, 30 septembre, 3, 7, 10, 14, 20, 21 octobre, 4, 7, 14, 21, 25, 28 novembre, 2, 8, 9 décembre 2011, 6, 9, 13, 16 janvier 2012
Option Jazz / Musiques actuelles amplifiées : 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 23, 26, 27 septembre, 3, 4, 6, 7 octobre

OCTOBRE

Formation des directeurs d'école de musique et de danse p.8

3, 4, 17, 18 octobre, 14, 15, 28, 29 novembre, 6, 7 décembre 2011

L'art de l'improvisation au piano p.38

Les lundis 3, 10, 17 octobre, 7, 14, 21, 28 novembre, 5, 12 décembre 2011, 16, 23, 30 janvier 2012 ou les jeudis 6, 13, 20 octobre, 3, 10, 17, 24 novembre, 1, 8, 15, décembre 2011, 19, 26 janvier 2012

Musique d'ensemble, musiques du monde en formation musicale p.24

23, 24 et 25 octobre 2011

Pédagogie de projet : le projet de l'élève p.30

Jeudi 20 octobre 2011

Lancement de la 3^e saison de Musiques à l'encre fraîche en Ile-de-France
Bilan de la 2^e saison p.44

(rencontre professionnelle)
Vendredi 21 octobre 2011

NOVEMBRE

Les référentiels de compétences de l'enseignement artistique dans le contexte du projet d'établissement p.9

(Atelier d'échanges et d'analyse)
Jeudi 17 novembre 2011

Préparation à l'entretien dans le cadre de la VAE DE p.16

17, 18 novembre 2011, 15, 16 et 22 décembre 2011

Direction de chœur p.18

19, 26 novembre, 3, 10 décembre 2011, 7, 14, 21 janvier, 4, 11 février, 10, 17, 24, 31 mars, 5, 12 mai, 2, 9, 16, 23 juin 2012

Rencontres régionales d'ateliers d'improvisation libre p.34

(Atelier d'échange de pratiques)
26 novembre 2011, 4 février et 24 mars 2012

DÉCEMBRE

L'enfant et le développement des fonctions exécutives p.26

(rencontre professionnelle)
Jeudi 1^{er} décembre 2011

Rencontre avec Jean Jeltsch p.23

(Rencontre professionnelle)
Vendredi 16 décembre 2011

2012

JANVIER

Des pratiques artistiques au cœur du 1^{er} cycle p.29

5, 12, 19, 26 janvier 9, 16, 23, 24, 30 mars, 20 avril, 4 mai 2012

Une pratique d'ensemble : la musique arabo andalouse p.22

6, 13, 20, 27 janvier, 3, 10 février et 10 mars 2012

Aborder collectivement la création contemporaine et l'improvisation vocale à partir des chants du monde p.46

10 janvier et 6 mars 2012

Direction d'ensembles instrumentaux : pratique et pédagogie p.20

10, 24 janvier, 7, 14 février, 6, 20, 27 mars, 3, 10 avril, 3 mai 2012

Le logiciel FINALE au service de la pédagogie musicale (Initiation) p.32

10, 12, 17, 19, 31 janvier, 2 et 3 février 2012

Improvisation et invention en musiques traditionnelles françaises p.35

10, 24 janvier, 7 et 14 février 2012

L'improvisation libre "non idiomatique" p.39 (Pratique et transmission)

10, 17, 24, 31 janvier ; 7, 14 février ; 6, 13, 20, 27 mars ; 3, 10 avril ; 15, 22 mai 2012

Le cycle d'éveil et l'entrée en premier cycle des conservatoires p.26

(atelier d'échanges et d'analyse)
12, 19 et 26 janvier 2012

Pratique de la voix dans les musiques actuelles (esthétique et sensibilisation) p.49

12 janvier au 19 avril, les 19, 20 février, 23, 24 avril 2012 (dates à confirmer)

Diriger un chœur d'enfants : quel projet, quelle pratique, quelle pédagogie ? p.18
14, 26 janvier, 9, 16 février, 8, 22 mars, 5 avril 2012

Pédagogie et pratique du jazz vocal p.50

16, 17, 19, 20, 23, 30 janvier, 6, 13 février, 2, 3, 5, 6 avril 2012

Le projet d'établissement, une stratégie de changement p.7

19, 20, 23 janvier 2012, 6, 7 février 2012.
Travail en groupe : 5 et 6 mars (groupe 1), 8 et 9 mars (groupe 2), 12 et 13 mars (groupe 3), 15 et 16 mars 2012 (groupe 4)

Masterclass « Enseignement du chant : pédagogie, pratique, répertoire » p.31

20, 21 janvier, 16, 17 mars ; 11, 12 mai 2012

Le projet pédagogique du professeur dans l'enseignement artistique p.10

24, 31 janvier, 7, 14 février, 6, 13, 20 mars 2012

Interpréter la musique : le style en question p.42

(rencontre professionnelle)
26 janvier 2012

L'enseignement du jazz, initiation p.50

Oralité, improvisation, relevé, composition, pour les professeurs de formation musicale et d'instrument de « cultures classiques »
27 janvier, 3, 10, 17 février, 9, 16, 23 mars 2012

Accompagnement artistique des pratiques musicales amplifiées : Diagnostic et projet (formation itinérante) p.48

de janvier à avril 2012

FÉVRIER

Rencontre avec Prahbu Edouard : la rythmique dans la musique de l'Inde du Nord et du Sud p.36
(atelier d'échanges de pratiques)
3 février 2012

Masterclass de direction d'orchestre en musique contemporaine p.20
6, 7, 9 février 2012

Enseigner la musique de chambre au conservatoire en 1^{er} cycle p.22
8, 10 et 11 février 2012

Improvisation modale : l'improvisation dans la musique de l'Inde du Nord p.37
6, 13 février, 5, 12, 19, 26 mars, 2 avril, 7, 14, 21 mai, 4 juin 2012

Danse du monde : l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé p.46
6 et 7 février, 8 et 9 mars 2012

L'apprentissage moteur chez l'enfant p.27
(rencontre professionnelle)
14 février 2012

Pratiquer une pédagogie de groupe p.28
14, 15, 16 février, 6, 7 novembre 2012

Le travail intérieur du musicien p.27
(atelier d'échanges et d'analyse)
16 février 2012

Des instruments pour l'enfant : fabrication d'instruments et explorations sonores p.23
Du 20 février au 24 février 2012

Initiation à l'improvisation libre p.35
20, 21, 22, 23 février 2012

MARS

Devenir rythmicien : l'état rythmique p.28
8, 15, 22, 29 mars, 5, 12 avril, 3, 10 mai 2012

Soundpainting p.21
9, 16, 30 mars, 6 avril 2012

Improvisation polyphonique de la Renaissance : de l'oral à l'écrit p.38
9, 16, 23, 30 mars, 6, 13 avril 2012

Mieux connaître son orgue : facture, entretien, accord p.50
10 et 31 mars 2012

Du jeu vocal à la composition : L'atelier de composition de musique vocale p.45
10 et 31 mars 2012

La « Mise en... espace » du chœur p.19
12, 19, 26 mars et 2 avril 2012

Les relations du geste et du son improvisés p.40
12, 19, 26 mars et 2, 16, 18 avril 2012

Le logiciel FINALE au service de la pédagogie : Perfectionnement p.32
13, 15, 20, 22 mars, 3, 5, 6 avril 2012

Musiques contemporaines en école de musique : panorama, analyse et mises en œuvre p.43
19, 20, 26, 27 mars, 2, 3, 10 avril 2012

Les dérives du geste vocal dans l'enseignement du chant p.31
24, 31 mars 2012

L'entrée en musique et le premier cycle en conservatoire p.6
Mardi 27 mars 2012

AVRIL

Enjeux et Esthétique du Soundpainting p.21
(rencontre professionnelle)
Mardi 3 avril 2012

Gestion du trac et du stress de l'élève, préparation mentale et corporelle p.16
5, 6 avril, 3, 4 mai 2012

CALENDRIER À DÉTERMINER

(merci de consulter www.ariam-idf.com)

Concours de professeur territorial d'enseignement artistique 2012 : éléments didactiques et pratiques p.12
(rencontre professionnelle)

Préparation aux concours externe PTEA de la fonction publique territoriale p.12

Entretien, restaurer, reconstruire son orgue ? Du diagnostic au projet p.52

INDEX

- A**
Amaral Pedro p.29, 43
Auger Bertrand p.14
- B**
Baron Marc p.34, 35
Beaussier Daniel p.14
Bensarsa Farid p.22
Bigand Emmanuel p.26, 27
Biget Arlette p.28
Boesch Rainer p.34, 35, 39
Boukobza Jean-François p.43
Braem Didier p.12
Brierre Jacqueline p.12
Brunton Gary p.1
- C**
Campos Rémy p.42
Carius Christian p.16
Carpentier Isabelle p.50
Chretiennot Louis p.30
Clément-Laulhere
Geneviève p.29, 46
Colombani Laurent p.29
Cottet Jean-Marie p.43
Courchay Maurice p.9, 10
Couture Annie p.29
- D**
De Rohan-Csermak Henri p.50
Deleforge Jean-Christophe p.30
Deroyer Jean p.20
Despax Jean-Paul p.13
De Porter Muriel p.23
- E**
Edouard Prabhu p.36, 37
- F**
Fèvre Mathieu p.13, 34, 39
Fossaert Yves p.50
- G**
Gardeux Laurent p.12
Gilmant Cédric p.23
Giner Bruno p.16
Giovagnoli Catherine p.13
Goubin Fabrice p.32
Grillo Alex p.34, 35, 39, 40
Guilcher Mône p.29, 46
- H**
Hérolde Nathalie p.13
Hochain Colette p.18
- J**
Jacquest Denis p.14
Jacqz Vincent p.13, 50
James François p.22
Janin Barnabé p.38
Jeltsch Jean p.23
Joubert Claude-Henry p.28
- K**
Klekamp Ronald p.31
- L**
Lê Quang Vincent p.21
Lemètre Roland p.19
Lemmel Robin p.22
Levaillant Denis p.38
Luca Stefano p.29
- M**
Magnifique Ravy p.28
Mangou Christophe p.20
Meley-Othoniel Geneviève p.9
Millot Christian p.50
Mosser Anne-Marie p.19
Muller François p.30
- N**
Noisette Claire p.13
- P**
Pascual Annabel p.12
Pénichet-Jamet Pura p.6
Pernoo Jérôme p.42
- Phillips Claudia p.49
Pinet Jean-Pierre p.13, 42
Pozzo Thierry p.27
Prouty Scott-Alan p.18
Puig Catherine p.42
- R**
Reibel Guy p.29, 45
Retailleau-Matry Agnès p.13
Ribeiro de Magalhaes
Homero p.18
Roger Patrick p.16
Rosoor Caroline p.9
Rotsztein François p.14
Roubeau Bernard p.31
Roudet Jeanne p.13
- S**
Saltiel Laurence p.50
Savouret Alain p.34, 39
Schneck Jacques p.14
Schneider Corinne p.42
Schulmann Nathalie p.46
Sens Olivier p.14
Silhol Didier p.40
Silvert Damien p.49
Sivadier Pierre-Michel p.49
Sprogis Eric p.7, 10, 12
- T**
Terranova Claude p.14
Thibaut Jean-Pierre p.26
Thomson Walter p.21
Tournier Henri p.37
- V**
Vançon Jean-Claire p.13
Vaudey Michel p.26, 27, 28
Vernet Arnaud p.14, 48, 49
Viguié Sébastien p.14
Vion François p.14
Vrod Jean-François p.35



Pages pratiques

- 62 S'orienter dans la formation continue
- 66 Diplômes
- 71 Concours de la fonction publique territoriale
- 74 Pôles supérieurs d'enseignement artistique

1. S'orienter dans la «formation tout au long de la vie»

Pour plus de détails (conditions et modalités d'accès aux dispositifs etc.), voir le site de l'Ariam :

www.ariam-idf.com

1. Pour les professionnels de la pratique et de l'enseignement de la musique : les principaux dispositifs

Le bilan de compétences

À partir de l'analyse des compétences et des motivations de la personne venue le consulter, un conseiller l'aide à définir un plan d'action et, le cas échéant, un projet de formation. Le bilan de compétences dure 24 heures, répartis sur 1 ou 2 mois.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir un diplôme répertorié au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) par la reconnaissance de son parcours professionnel, des formations que l'on a reçues et des diplômes que l'on a obtenus, le cas échéant. Seule condition : justifier, sur toute sa vie professionnelle, de l'équivalent d'au moins trois ans d'expérience en relation avec la finalité du diplôme visé.

La formation professionnelle continue

Elle a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel et à leur promotion sociale.

2. Comment accéder à ces dispositifs ?

Pour les demandeurs d'emploi

Le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE)

Dans le dispositif d'assurance chômage, le PPAE définit les mesures d'accompagnement personnalisé qui permettent au chômeur d'accélérer son retour à l'emploi (formations, bilan de compétences, inscription dans une démarche de VAE). Des prises en charge sont possibles.

La portabilité du droit individuel de formation (DIF)

Lorsqu'un salarié quitte une entreprise, il peut bénéficier du financement d'une action de formation, d'un bilan de compétences ou d'une VAE grâce aux droits individuels de formation (DIF) constitués dans sa dernière entreprise (voir plus loin). Une aide individuelle de formation (AIF « +DIF ») peut être octroyée par Pôle emploi lorsque la somme dont bénéficie le salarié par la portabilité de son DIF est insuffisante pour couvrir les frais pédagogiques de l'action de formation qu'il veut entreprendre.

Le CIF-CDD

Si le salarié a achevé un CDD depuis moins d'1 an, il a droit à un congé individuel de formation (CIF-CDD) d'un an (des conditions d'ancienneté particulières sont requises). Il faut faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPACIF, Organisme paritaire collecteur agréé au titre du congé individuel de formation) dont relève l'entreprise dans laquelle le salarié a exécuté son dernier contrat de travail à durée déterminée (CDD).

Pour les agents de la fonction publique d'Etat

Le plan de formation

Chaque administration établit un plan annuel de formation, qui détermine les formations statutaires professionnelles et les formations continues proposées par l'administration. Il peut aussi comporter des actions de formations en vue de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le droit individuel à la formation (DIF)

Tout agent, titulaire ou non, bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) de 20h, cumulables sur 6 ans dans la limite de 120h. Si l'agent travaille à temps non complet, le droit est calculé au prorata du temps de travail. Les droits au DIF peuvent être anticipés. En cas de mutation ou de détachement, les agents peuvent faire valoir auprès de tout nouvel employeur leurs droits acquis antérieurement – sous condition d'ancienneté et de statut. Le DIF est réservé aux actions de formation continue destinées à assurer l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers et le développement des qualifications des intéressés ou l'acquisition de nouvelles qualifications ; aux préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique ; à la réalisation de bilans de compétence ; à la VAE.

Le congé de formation professionnelle

Ce congé a pour objet de permettre à l'agent de parfaire sa formation personnelle ou professionnelle. Il est accessible sous certaines conditions, selon le statut de l'agent. Il peut être utilisé en une seule fois ou fractionné en périodes au moins équivalentes à un mois à temps complet, elles-mêmes fractionnables en semaines, journées ou demi-journées.

Le congé de bilan de compétences

Le bilan de compétences peut être réalisé à la demande de l'agent, ou à la demande de l'administration. Si la demande émane de l'agent, et si son administration y a répondu favorablement, l'agent peut bénéficier d'un congé pour le réaliser. Il faut pour cela justifier d'au moins 10 ans de services effectifs. Ce congé pour bilan de compétences ne peut excéder 24 heures de temps de service par bilan ; il peut être fractionné. Pour compléter la préparation ou la réalisation de leur bilan, les agents peuvent utiliser leur DIF.

Le congé de VAE

Tout agent peut demander à bénéficier d'un congé pour suivre des actions de formation en vue d'une VAE. Ce congé ne peut excéder 24 heures de temps de service par an et par validation ; cette durée peut être frac-

tionnée. Pour compléter la préparation ou la réalisation de leur VAE, les bénéficiaires du congé peuvent utiliser leur DIF.

Pour les agents de la fonction publique territoriale

Le plan de formation

Les collectivités et établissements publics territoriaux doivent élaborer un plan de formation annuel ou pluriannuel pour leurs agents. Ils dressent le programme des actions de formation prévues au titre des formations obligatoires d'intégration et de professionnalisation, des actions de perfectionnement et des formations de préparation aux concours et examens professionnels de la fonction publique.

Le droit individuel à la formation (DIF)

Tout agent, titulaire ou non, bénéficie chaque année d'un DIF de 20h de formation, cumulables sur 6 ans dans la limite de 120h. L'utilisation du DIF est possible à partir du 21 février 2008, avec un premier crédit de 20 heures. Si l'agent travaille à temps non complet, le droit est calculé au prorata du temps de travail. Les droits au DIF peuvent être anticipés. En cas de mutation ou de détachement, les agents peuvent faire valoir auprès de tout nouvel employeur leurs droits acquis antérieurement – sous condition d'ancienneté et de statut. Les actions accessibles au DIF peuvent recouvrir les actions de perfectionnement et celles de préparation aux concours et examens professionnels. La loi ne précise pas explicitement que les actions d'accompagnement des démarches de VAE ou de bilan de compétences sont accessibles par le DIF dans la fonction publique territoriale, comme elles le sont dans les autres fonctions publiques. Mais au vu de la définition de la formation professionnelle du décret du 26 décembre 2007, cette extension du champ du DIF devrait être possible.

Le congé de formation professionnelle

Ce congé a pour but de permettre à l'agent territorial de suivre, à son initiative, des actions de formation personnelle. Il est accessible sous certaines conditions, selon le statut de l'agent. Le congé de formation peut être utilisé

en une seule fois ou fractionné en périodes, au moins équivalentes à 1 mois à temps plein, elles-mêmes fractionnables en semaines, journées ou demi-journées.

Le congé de bilan de compétences

Peuvent bénéficier d'un bilan de compétences les agents, titulaires ou non, ayant accompli au moins 10 ans de services dans la fonction publique. Les agents peuvent demander à bénéficier à cette occasion d'un congé. La durée du congé pour bilan de compétences ne peut excéder 24 heures du temps de travail de l'agent. Il peut être fractionné.

Le congé de VAE

Tout agent, titulaire ou non, peut demander à bénéficier d'un congé pour suivre des actions de formation en vue d'une VAE. La durée du congé pour VAE ne peut excéder 24 heures du temps de travail de l'agent. Ce congé peut être fractionné.

Pour les professionnels hors fonction publique

Le plan de formation

L'élaboration du plan de formation est assurée sous la responsabilité de l'employeur. Il rassemble l'ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l'entreprise.

Le droit individuel à la formation (DIF)

Sont accessibles au DIF des actions de promotion permettant d'acquérir une qualification plus élevée ; des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ; des actions d'acquisition d'un diplôme. Le DIF est accordé aux salariés en CDI disposant d'une ancienneté d'au moins 1 an dans l'entreprise, ou aux salariés en CDD. Dans ce dernier cas, la durée du DIF est calculée au prorata temporis, à l'issue d'un délai de 4 mois de présence dans l'entreprise, consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois. Il n'est pas obligatoire que l'ancienneté ait été acquise au titre du même contrat. Rappelons que pour un poste à plein temps, un compte DIF est crédité de 21h par an (20h de 2005 à 2008), cumulable sur 6 ans, lorsque l'on dépend de la convention collective de l'Animation. Dans le cas d'un temps partiel, ce crédit est proratisé par rapport au temps de travail.

Le congé individuel de formation (CIF)

Le congé individuel de formation (CIF) permet à tout salarié de suivre pendant un an à temps plein ou 1200 heures à temps partiel une formation de son choix, à son initiative, et pendant le temps de travail. Depuis 2009, les salariés justifiant d'1 an d'ancienneté peuvent demander, au titre du CIF, à leur OPACIF un financement pour une formation (tout ou partie) hors temps de travail. Seule condition : la durée minimale en dehors du temps de travail devra être de 120 heures. Chaque OPACIF possède ses propres critères et surtout ses priorités (âge, reconversion, acquisition d'une certification etc.) pour l'octroi d'un CIF. Le salarié doit en outre répondre à certaines conditions d'ancienneté, différentes selon qu'il est en CDI ou en CDD.

Que deviennent les droits au DIF du salarié s'il quitte l'entreprise ? Cela dépend du cas de figure :

- **s'il est licencié (sans faute lourde) ou démissionnaire, et est en période de préavis** : une somme correspondant au reliquat de ses droits au DIF (nombre d'heures de DIF x 9,15 €) lui est allouée pour financer tout ou partie d'une action de bilan de compétences, de VAE ou de formation.
- **s'il est licencié (sauf faute lourde) ou démissionnaire et a laissé passé son préavis ; s'il est en fin de CDD** : il peut bénéficier d'une action de bilan de compétences, de VAE ou de formation lorsqu'il est embauché par un nouvel employeur dans les 2 ans qui suivent l'embauche. Dans ce cas c'est l'OPCA du nouvel employeur qui finance ses droits au DIF «portés» (nombre d'heure de DIF de l'ancienne entreprise x 9,15 €).
- **s'il est au chômage, après un licenciement (sauf faute lourde)** : il peut porter les droits acquis au titre du DIF pendant la période d'indemnisation chômage. Dans ce cas, c'est l'OPCA de l'ancien employeur qui financera sa formation.

Le congé de bilan de compétences

Pour pouvoir déposer une demande de congé pour bilan de compétences, il faut justifier de certaines conditions d'ancienneté, et respecter un délai de 5 ans entre deux congés bilan de compétences.

Le congé de VAE

Ce congé est une autorisation d'absence qui permet au salarié d'engager une procédure de VAE. Il est accessible sous conditions d'ancienneté, pour les salariés en CDD.

3. Les organismes de prise en charge

Les OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) sont chargés, par l'ensemble des secteurs professionnels, de collecter les cotisations des employeurs qui permettent le financement de la formation professionnelle.

Pour les professionnels du spectacle vivant

AFDAS

Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs
3, rue au Maire 75156 Paris Cedex 03.

Tel : 01 44 78 39 39

Les demandes doivent être faites 15 jours minimum avant le début du stage.

Pour les salariés des associations, coopératives et mutuelles

UNIFORMATION

www.uniformation.fr

- Uniformation Paris-centre (pour les associations d'Ile-de-France, hors Paris)

1, rue de Citeaux 75012 Paris. Tel : 08 20 20 52 06

- Uniformation Paris-Est (pour les associations de Paris intra muros)

8, rue Beccaria 75012 Paris. Tel : 08 20 20 52 06

Pour les travailleurs indépendants et profession libérale

FIF-PL

Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux - www.fifpl.fr
35-37, rue Vivienne 75083 Paris Cedex 02.
Tel : 01 55 80 50 00 - fax : 01 55 80 50 29

AGEFICE

Fonds d'assurance formation des travailleurs indépendants - www.agefice.fr
15, rue de Rome 75008 Paris. Tel : 01 40 08 01 54

Pour les employés de petites et moyennes entreprises

AGEFOS-PME Ile-de-France

Fonds d'assurance formation des petites et moyennes entreprises - www.agefos-pme-iledefrance.org
(coordonnées des agences des départements franciliens)

Pour les professeurs de la Ville de Paris La Ville de Paris

Direction des Affaires Culturelles, Cellule

Formation et Evolution des Métiers
Mme Jacqueline HEINRY

37, rue des Francs Bourgeois 75004 Paris. Tél : 01 42 76 67 12 fax : 01 42 76 84 31

jacqueline.heinry@paris.fr

Pour les fonctionnaires de la fonction publique territoriale

Dans la majorité des cas, les mairies, les communautés de communes, d'agglomération prennent en charge le financement des formations et c'est à elles qu'il faut faire les demandes. Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est chargé de collecter les cotisations des collectivités territoriales (1% de la masse salariale) et édite un programme annuel de formation.

CNFPT

Centre national de la fonction publique territoriale (Personnel des collectivités territoriales, titulaires ou non) - www.cnfpt.fr

- Délégation régionale Ile-de-France première couronne (92-93-94)

145, av. Jean Lolive 93695 Pantin. Tél : 01 41 83 30 00

- Délégation régionale Ile-de-France grande couronne (77-78-91-95)

Quartier des chênes 7, rue Emile et Charles Pathé. 78048 Guyancourt. - Tél : 01 30 96 13 50

- Délégation régionale Centre

6, rue de l'abreuvoir - BP 33 45015 Orléans Cedex 1. Tél : 02 38 78 94 94

II. Diplômes

1. Diplômes d'enseignement

Diplôme d'État de professeur de musique (DE)

Homologué par l'État comme diplôme d'enseignement supérieur (niv. III), ce diplôme permet notamment l'accès au concours d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique dans la fonction publique territoriale. Le DE sur épreuves étant supprimé, il n'y a plus que deux moyens d'obtenir ce diplôme : en suivant une formation diplômante ou par le biais d'une VAE.

Formation diplômante

Les CEFEDEM (Centre de formation à l'enseignement de la danse et de la musique) et les CESMD (Centre d'études supérieures de la musique et de la danse) organisent une formation diplômante délivrant le DE de professeur de musique (toutes disciplines). La délivrance du DE se fait, à parité, sous forme d'évaluation continue (50%) et d'évaluation terminale (50%). On détaille ici les formations proposées par le Cefedem d'Île-de-France (<http://cefedem-idf.com/>) :

Formation initiale sur 2 années

La formation est d'une durée de 1000h.

Recrutement sur dossier et concours ouvert, sans limite d'âge, aux candidats :

- titulaires d'un baccalauréat (ou d'une équivalence)
- titulaires d'un diplôme d'études musicales d'une école de musique contrôlée par l'État dans la discipline visée (une commission nationale de reconnaissance des diplômes statue chaque année sur les dossiers des candidats ayant des diplômes délivrés par des écoles non contrôlées par l'État et/ou des diplômés étrangers). Cursus en cours : septembre 2010 à juin 2012. Se renseigner directement auprès du Cefedem pour connaître la date d'ouverture de la prochaine session.

Formation continue en 3 années maximum

Formation à l'intention des personnes en cours d'emploi ou demandeur d'emploi ou en cours de reconversion professionnelle. Après validation de l'expérience professionnelle, la formation dispensée est d'une durée maximale de 600h. L'emploi du temps est organisé pour permettre au stagiaire de conserver son emploi tout en suivant la formation.

Recrutement sur dossier et concours ouvert aux candidats âgés au moins de 26 ans à la date limite d'inscription :

- titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence (une commission instituée par arrêté examine les candidatures des personnes ne possédant pas le baccalauréat)
- titulaires d'un diplôme d'études musicales d'une école de musique contrôlée par l'État (une commission instituée par arrêté examine les candidatures des personnes ne possédant pas les diplômes musicaux requis)

Cursus en cours : septembre 2010 à décembre 2011 pour formation musicale, jazz, musiques actuelles amplifiées et percussions traditionnelles.

Se renseigner directement auprès du Cefedem pour connaître la date d'ouverture de la prochaine session.

Formations couplées

L'articulation du Cefedem Île-de-France avec le Pôle Supérieur d'Enseignement de la Musique Seine-Saint-Denis Île-de-France permet de suivre en complémentarité une formation permettant d'obtenir le Diplôme National Supérieur de Professionnel de la Musique (DNSPM). Un partenariat avec le CFMI (Centre de formation des musiciens intervenants) d'Orsay permet de suivre conjointement une formation délivrant le

Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI). Se renseigner directement auprès des structures.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE de professeur de musique

La validation des acquis de l'expérience a été mise en place au début des années 2000. Ce dispositif permet de faire valoir une expérience dans un domaine précis afin d'obtenir, en tout ou partie, le diplôme correspondant aux acquis, ce qui est le cas du DE. Contrairement aux diplômes universitaires, le dispositif de VAE du DE n'est pas permanent. La première procédure de VAE pour le DE a été initiée en 2006 ; la prochaine procédure de VAE pour le DE devrait avoir lieu en 2011. Les personnes qui veulent s'engager dans la prochaine démarche de VAE DE doivent se signaler en envoyant un courrier à :

Mme Anne Deneux

Chargée de mission pour les diplômes, les procédures et les questions statutaires

Ministère de la culture et de la communication

Direction générale de la création artistique

Service du spectacle vivant

Bureau des enseignements et de la formation

62 rue Beaubourg

75003 Paris

Mettre la mention VAE sur l'enveloppe.

Anne Deneux : 01 40 15 88 26

Diplôme d'État de professeur de danse (DE)

La préparation au diplôme d'État de professeur de danse est assurée par des centres habilités par le ministère de la Culture :

Le Centre des arts vivants / l'école choreia (Contemporain, jazz)

4, rue Bréguet 75011 Paris.

Tél : 01 55 28 84 00

Site : www.lecentredesarts.com

L'école du spectacle – Espace Lauriston (EX AID) (Classique, contemporain, jazz)

74 bis, rue Lauriston 75016 Paris.

Tel : 01 45 01 92 06

Site : www.academiedanseparis.com

Goubé – European Danse Center UED (Classique)

8, rue Émile Allez 75017 Paris.

Tél : 01 45 62 23 06 / 01 45 63 40 21.

Site : <http://jgoubeparis.free.fr/formationpro.htm>

Centre national de la danse

Institut de pédagogie et de recherche chorégraphiques (Classique, contemporain, jazz)

Centre réservé aux personnes bénéficiant de la dispense de l'EAT et de l'équivalence des 3 premières unités de valeurs.

1, rue Victor Hugo 93500 Pantin.

Tel : 01 41 83 98 76

Site : www.cnd.fr

Institut de formation professionnelle Rick Odums – IFPRO - (Classique, jazz)

54 A, rue de Clichy 75009 Paris.

Tél : 01 53 32 77 00.

Site : www.centre-rick-odums.com

Espace Pléiade - (Jazz)

5-7, rue du moulin vert 75014 Paris.

Tel : 01 45 40 44 66

Site : www.balletjazzart.com

Institut international de danse Janine Stanlowa (Classique)

129, boulevard Haussmann 75008 Paris.

Tel : 01 45 62 88 99.

Site : www.ecole-danse.com

Rencontres internationales de danse contemporaine – RIDC - (Contemporain)

104, bd de Clichy 75018 Paris.

Tél : 01 42 64 77 71

Site : www.ridc-danse.com

Studio Harmonic (Contemporain, jazz)

5, passage des Taillandiers 75011 Paris.
Tél : 01 48 07 13 39.
Site : www.studioharmonic.fr

PLUS D'INFORMATION :

www.cnd.fr
Médiathèque du Centre national de la danse :
Tél : 01 41 83 98 00.

Diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu scolaire (DUMI)

Le Diplôme universitaire de musicien intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire (DUMI) est un diplôme de niveau III (bac+2). Le DUMI donne accès au concours du cadre d'emploi d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique (ATSEA) de la fonction publique territoriale. Il peut être obtenu par le biais d'une formation, ou celui d'une VAE.

Formation diplômante

Les CFMI (Centre de formation des musiciens intervenants) et les IFMI (Institut de formation des musiciens intervenants) organisent une formation diplômante délivrant le DUMI. Ils sont rattachés aux universités et placés sous la double tutelle des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. On détaille ici les cursus proposés par le CFMI d'Orsay (<http://www.cfmi.u-psud.fr>) :

Formation initiale

Cursus en 2 ans : cours du lundi au vendredi, le jeudi stages à l'école

- Etudes générales : baccalauréat
- Pratique musicale : niveau 3^e cycle école de musique ou équivalent
- Arrêt d'études : moins de 3 ans

Formation continue

Cursus en 3 ans (formation continue) : cours tous les jeudis et stages

- Etudes générales : baccalauréat ou DAEU
- Pratique musicale : niveau 3^e cycle école de musique ou équivalent
- Arrêt d'études supérieur ou égal à 3 ans

Formations couplées

- Cursus en 3 ans DUMI + Licence Musicologie (cours partagés avec l'Université de Paris 8) : cours tous les jeudis et stages
- Cursus en 3 ans DUMI + DE (cours partagés avec le CEFEDM Ile de France) : cours du lundi au vendredi, le jeudi stages à l'école
- Cursus en 3 ans DUMI + DNSPM : partenariat avec le Pôle Supérieur d'Enseignement de la Musique Seine-Saint-Denis Île-de-France pour la préparation au DUMI parallèlement au DNSPM

Test d'entrée en 2011 (2 sessions de tests d'entrée tous cursus) : du 7 au 11 mars 2011 et du 6 au 10 juin 2011. Vous ne pouvez vous présenter qu'à une seule session au choix

Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DUMI

La VAE DUMI s'adresse à toute personne souhaitant compléter sa formation et/ou obtenir un diplôme, pouvant justifier d'activités salariées, non salariées ou bénévoles équivalentes à au moins 3 années d'exercice du métier de musicien intervenant à temps plein. On parle en durée cumulée : l'activité peut avoir été réalisée à temps plein ou temps partiel, de manière continue ou discontinue. Les stages et périodes de formation en milieu professionnel ne sont pas comptabilisés.

Contenu du dossier de recevabilité :

- Rédaction d'une lettre de motivation, d'un CV et d'un descriptif détaillé portant sur le parcours professionnel : nombre d'heures d'enseignement, classes concernées, lieux, statut.
- Réalisation d'un DVD présentant deux interventions à l'école, en cycle 2 ou 3, filmées en plan fixe sans montage :
1 - une séance d'apprentissage d'une nouvelle chanson - durée : 30'
2 - une séance d'écoute et invention - durée : 30'

Après examen de la recevabilité administrative de la demande, réception du candidat et entretien avec un formateur du CFMI. Un avis et des conseils sont donnés au candidat sur la poursuite de la démarche, ainsi que des précisions sur les étapes de la procédure de validation, l'accompagnement du candidat, les financements mobilisables...

Pour savoir si vous pouvez prétendre à une VAE, contactez Sophie Haffreingue au CFMI.
Tél : 01 69 15 59 08
Mél : sophie.haffreingue@u-psud.fr

Le Certificat d'aptitude de professeur de musique (CA)

Le certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique est un diplôme de niveau II (bac+3). Les titulaires du CA peuvent devenir fonctionnaires territoriaux au sein d'un établissement public d'enseignement spécialisé après avoir passé le concours de professeur territorial spécialisé d'enseignement artistique. Le CA s'obtient en suivant une formation diplômante, ou au terme d'une procédure de VAE. Le CA sur épreuves a vocation à disparaître.

- Pour plus d'infos, se renseigner auprès du «Bureau des enseignements et de la formation du spectacle vivant» de la DGCA : Mme Malika Attouche (Assistante ; chargée des examens) 01 40 15 88 09.
- Pour se tenir informé des prochaines actualités et décisions relatives au CA, envoyer un mail à Dina Lefebvre, secrétaire du Bureau (dina.lefebvre@culture.gouv.fr). Indiquer dans l'objet la mention « CA » accompagné de la discipline concernée, et dans le corps du message, les coordonnées auxquelles vous joindre (adresse postale, mail et numéro de téléphone)

Formation diplômante

Ce sont les conservatoires nationaux supérieurs de musique (CNSM) de Paris et Lyon qui organisent la formation diplômante délivrant le CA de professeur de musique.

Disciplines

- Au CNSM de Paris : bois, cuivres, percussion, chant, piano, clavecin, orgue, harpe, guitare, cordes
- Au CNSM de Lyon : bois, cuivres, piano, percussion, orgue, accordéon, harpe, guitare, cordes, musique ancienne, chant, direction de chœur, professeur d'accompagnement, écriture, jazz, musique électro-acoustique

La formation diplômante du CNSM de Paris**Organisation des études**

La formation dure entre 2 et 5 ans. L'enseignement est constitué par des modules capitalisables d'une durée et suivant une organisation variables. Sous certaines conditions, les étudiants peuvent organiser leur cursus dans l'ordre et selon la durée de leur choix, sans dépasser le cadre fixé par l'arrêté. La formation commence par un stage d'évaluation d'une dizaine de jours qui permet d'accorder d'éventuelles dispenses. À l'issue de ce stage, les étudiants déterminent l'organisation de leurs études avec les professeurs et le responsable du département.

Conditions d'accès, inscription

Le Département de formation à l'enseignement est ouvert :

- Sur concours d'admission : aux candidats titulaires d'un DFS du CNSMD de Paris ou d'un DNESM du CNSMD de Lyon obtenus dans les cinq années précédant l'inscription et dans la discipline du Certificat d'Aptitude envisagé ; ou aux étudiants ayant validé la première année de deuxième cycle supérieur au CNSMD de Paris ou de Lyon dans la discipline du Certificat d'Aptitude envisagé.
- Sur concours d'admissibilité et d'admission : aux candidats ne réunissant pas au moins l'une des conditions ci-dessus.

- Pour les épreuves d'admissibilité : préinscriptions en novembre-décembre - retour des dossiers, début janvier - épreuves en mars-avril.
- Pour les épreuves d'admission : préinscriptions en mai-juin - retour des dossiers début juillet-épreuves en septembre.

INFORMATION ET INSCRIPTION

- Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) - Département de pédagogie : 209, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris
Tél : 01 40 40 46 65 / 01 40 40 47 51
www.cnsmdp.fr (rubrique : concours d'entrée)
- Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL) - 3 quai Chaveau, CP 120, F - 69 266 Lyon Cedex 09
Tél : 04 72 19 26 26
www.cnsmd-lyon.fr

Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le CA

Le référentiel de compétence du CA a été rendu public au printemps 2011. La première procédure de VAE pour le CA devrait être mise en œuvre en 2012.

Capès / Agrégation

Homologués par l'État comme diplômes d'enseignement supérieur, le CAPES et l'agrégation (de musique) sont des concours qui permettent d'enseigner la musique dans les établissements du 2^d degré (collège et lycées). Ils sont préparés dans les universités concernées par la spécialité musique.

2. Autres diplômes

Diplômes artistiques

Diplôme d'études musicales (DEM)

Non homologués par l'État

Le DEM (toutes disciplines confondues) est un diplôme délivré par les conservatoires pour valider un cursus d'apprentissage musical. Il n'est pas homologué par l'État comme diplôme d'enseignement supérieur mais il est souvent cité pour l'artiste pédagogue en devenir, comme référence, en terme de niveau minimum requis. Il est notamment une condition d'accès pour certains dispositifs. Certains conservatoires délivrent ce diplôme en formation continue (pour adultes). Le DEM est appelé à être remplacé par le DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle).

Certificat de musicien interprète des musiques actuelles MIMA (Certificat FNEIJMA)

Homologué par l'État (niv. IV)

La FNEIJMA positionne le MIMA comme premier niveau de connaissances en deçà duquel il apparaît irréaliste de postuler au professionnalisme en qualité d'artiste de la musique (la définition de «professionnel» admise étant «celui qui vit de son métier sur la durée»). Le certificat est un repère d'entrée vers la professionnalisation et la concrétisation d'un projet artistique personnel pour les étudiants et stagiaires des centres FNEIJMA. (www.fnejma.org)

Cette certification est aussi accessible via la VAE.

Diplômes et certificats de structures indépendantes

Non homologués par l'État

Qu'il s'agisse d'écoles privées, de MJC ou autres écoles associatives, chaque parcours musical peut librement être sanctionné par un diplôme, un certificat ou une attestation. Si ces diplômes ne sont pas homologués par l'État comme diplôme d'enseignement supérieur, ils attestent néanmoins d'un parcours musical. Les diplômes de certains établissements peuvent également être reconnus comme une référence par le milieu professionnel. L'accès à ces écoles dans le cadre de la formation continue n'est possible que si elles disposent d'un numéro de déclaration comme organisme de formation continue.

Diplômes universitaires

Licence, master, doctorat, DU

Homologués par l'État comme diplômes d'enseignement supérieur (niv. III, II, I).

La formation continue à l'université inclue l'ouverture aux adultes des cycles de formation initiale ainsi que des cycles de formation professionnelle particulière.

III. Concours de la fonction publique territoriale

1. Centres de gestion

Les concours de la fonction publique territoriale concernant l'enseignement artistique sont désormais organisés par les centres de gestion. En Ile-de-France, il existe deux centres interdépartementaux de gestion (petite couronne et grande couronne) et un centre départemental de gestion en Seine-et-Marne.

Fédération nationale des centres de gestion de la fonction publique territoriale

www.fncdg.com

Vous y trouverez un moteur de recherche sur l'actualité nationale des concours et des examens professionnels dans tous les Centres de gestion départementaux.

Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France

(concerne les départements 92, 93 et 94)

www.cig929394.fr

Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France

(concerne les départements 78, 91, 95)

www.cigversailles.fr

Service concours du CIG grande couronne :

Jacqueline Brierre : 01 39 49 70 65

Annabel Pascual : 01 39 49 63 09

Centre de gestion, fonction publique territoriale de Seine-et-Marne (77)

<http://cdg77.scripito.com>

Sur ces sites, vous trouverez des informations sur le calendrier prévisionnel des concours ainsi que des éléments pour la préparation (les notes de cadrage des épreuves, les annales des concours précédents), les résultats.

2. Accès aux concours et examens professionnels

Cadres d'emplois

Un cadre d'emplois regroupe les fonctionnaires soumis au même statut particulier, titulaires d'un grade leur donnant vocation à occuper un ensemble d'emplois. Chaque titulaire d'un grade a vocation à occuper certains des emplois correspondant à ce grade. Le cadre d'emplois peut regrouper plusieurs grades. La loi précise que les cadres d'emplois sont répartis en catégories hiérarchiques, désignées, en ordre décroissant, par les lettres A (fonctions de direction et de conception), B (fonctions d'application/de maîtrise), C (fonctions d'exécution).

Les cadres d'emplois concernant l'enseignement spécialisé de la musique sont les suivants :

- Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1^{ère} et 2^e catégories
- Professeur territorial d'enseignement artistique (PTEA / Catégorie A)
- Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique (ATSEA / Catégorie B)
- Assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA / Catégorie B)

Les concours sont ouverts, sans limite d'âge, aux candidats ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne, ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique (ATSEA)

Concours externe sur titres avec épreuve, spécialité Musique :

Le concours externe est ouvert aux titulaires du DE et/ou DUMI.

Admission : examen du dossier et entretien avec le jury.
Durée de l'entretien : 30 minutes

Dérogations : mères et pères élevant ou ayant effectivement élevé au moins trois enfants sont dispensés de toute condition de diplôme.

Les sportifs de haut niveau figurant sur la liste des sportifs de haut niveau fixée chaque année par le ministre chargé de la jeunesse et des sports, sont dispensés de toute condition de diplôme.

Concours interne :

Le concours interne est ouvert aux assistants d'enseignement artistique et aux agents publics exerçant des fonctions d'enseignement artistique. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de 3 années au moins de service public effectif (compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique).

Le concours interne est donc ouvert aux agents contractuels ou déjà titulaires. Le calcul de l'ancienneté s'effectue de la manière suivante :

- s'il est non titulaire (contractuel), stagiaire ou titulaire et qu'il effectue un service supérieur au mi-temps, ce temps est estimé en temps complet
- s'il est non titulaire (contractuel), stagiaire ou titulaire le calcul des heures s'effectue au prorata du temps réel : ainsi le candidat devra pourvoir justifier avoir effectué $3 \text{ (ans)} \times 52 \text{ (semaines)} \times 20 \text{ (heures hebdomadaires)} = 3120 \text{ heures}$.

Admissibilité : épreuve instrumentale, ou vocale, ou de direction.

Admission : cours ou séance avec élève-sujets du 1^{er} ou 2^e cycle, entretien avec le jury et épreuve orale facultative de langue étrangère.

Troisième concours :

Le 3^e concours est ouvert :

- aux responsables d'associations (président, secrétaire, trésorier)
 - élus locaux
 - enseignants des écoles associatives (enseignement et assistance pédagogique dans le domaine artistique)
- Les candidats doivent justifier de 4 années de contrats. Aucune condition de diplôme n'est requise.

Inscription auprès du Centre départemental de gestion dans les mêmes délais que pour les « autres voies ».

Différentes pièces sont demandées en fonction du profil d'expérience. Au vu des pièces fournies, le service instructeur étudiera la recevabilité des demandes et validera ou non l'inscription au concours. Les troisièmes concours sont organisés en même temps que les concours externes et internes.

Le 3^e concours n'est pas proposé pour tous les cadres d'emplois de la fonction publique, notamment à celui de PTEA.

Le déroulement des concours interne et du 3^e concours est identique (admissibilité et admission) et seul leur accès diffère.

Professeur territorial d'enseignement artistique (PTEA)

Un concours de PTEA aura lieu en 2012. L'Ariam organisera une journée d'information et des stages de formation pour aider les candidats qui le désirent à préparer ce concours.

Concours externe sur titres avec épreuve, spécialité Musique :

Le concours externe est ouvert aux titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique (CA). Admission : examen du dossier et entretien avec le jury. Durée entretien : 30 minutes.

Dérrogations : mères et pères élevant ou ayant effectivement élevé au moins trois enfants sont dispensés de toute condition de diplôme. Les sportifs de haut niveau figurant sur la liste des sportifs de haut niveau fixée chaque année par le ministre chargé de la jeunesse et des sports, sont dispensés de toute condition de diplôme.

Concours interne :

Ouvert aux ATEA et aux ATSEA justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de 2496 heures (3 ans à temps plein sur la base de 16h/s) au moins de services publics sur l'ensemble de leur carrière (ce sont les employeurs qui remplissent les états de services) et titulaires d'un DE ou DUMI ou avoir suivi une formation spécifique correspondant à l'un des diplômes exigés pour l'accès au concours externe d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique. Les candidats du concours interne non titulaires du diplôme requis doivent solliciter la décision de la Commission d'équivalence de diplômes.

Admissibilité : examen du dossier individuel du candidat. Admission : cours ou séance avec élèves-sujets du 3^e cycle, entretien avec le jury et épreuve orale facultative de langue étrangère.

Reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP concours) et équivalence de diplômes

La commission d'équivalence de diplômes permet à un candidat de faire valoir un autre diplôme et/ou une expérience en lieu et place du diplôme initial exigé pour accéder à un concours : elle ne dispense pas de passer les épreuves de ce dernier. Elle permet donc d'accéder au concours externe sans avoir le DE pour le cadre ATSEA ou le CA pour le cadre PTEA.

Pour saisir cette commission, n'attendez pas l'inscription au concours, ni la décision de l'organisateur du concours : il sera trop tard pour espérer avoir une décision à présenter lors des épreuves écrites. Anticipez le dépôt de votre demande. La procédure d'instruction d'un dossier nécessite un délai minimum de trois mois à partir du moment où le dossier est réputé complet (attention, ne pas confondre dépôt de dossier et dossier complet). Ces délais augmentent lors des périodes d'inscription au concours du fait des saisines en masse tardives de la commission.

Trois nouvelles commissions d'équivalence de diplômes déconcentrées viennent s'ajouter à la commission nationale. Elles sont situées à Rennes, Bordeaux et Dijon. La répartition des compétences entre les quatre commissions est faite par concours et le cas échéant, par spécialité ou option et par discipline. Pour connaître la commission dont vous relevez, consultez le tableau de répartition des compétences des commissions, voir www.cnfpt.fr.

L'examen professionnel

L'examen professionnel permet de changer de cadre d'emploi. Il est ouvert aux fonctionnaires territoriaux titulaires d'un grade et d'un poste de la fonction publique territoriale, âgés de 40 ans au moins, qui justifient d'une ancienneté de 10 ans de services effectifs sur un mi-temps minimum.

IV. Pôles supérieurs d'enseignement artistique

La création de Pôles supérieurs d'enseignement artistique vient compléter depuis septembre 2008 le dispositif existant constitué par les deux Conservatoires nationaux supérieurs de Paris et Lyon et les Centres de formation des enseignants (CEFEDM) répartis sur le territoire national.

Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris - Boulogne Billancourt

Il forme à un diplôme national, le DNSPM, parallèlement à une Licence universitaire (Bac+3) délivrée par l'Université de Paris – Sorbonne Paris IV. Cette nouvelle structuration présente pour les étudiants concernés :

- la possibilité de poursuivre après la Licence des études de Master dans tout pays membre de l'UE, signataire du processus de Bologne, avec équivalence reconnue.
- la possibilité de s'orienter indifféremment après la Licence, soit sur un Master universitaire, soit sur un Master proposé dans les CNSMD de Paris et Lyon.
- des passerelles vers les diplômes des CEFEDM et CFMI.

CONTACTS :

Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt
Site : <http://www.pspbb.fr>
Contact : Sophie Gabilan
Mèl : contact@pspbb.fr
Tél : 01 44 70 64 37.
CRR de Paris : www.crr-paris.fr
CRR de Boulogne-Billancourt : www.bb-cnr.com

Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis Île-de-France : Pôle sup' 93

Ce pôle a ouvert ses portes en septembre 2009, après une habilitation prononcée par le ministère de la Culture en mai 2009.

Les partenaires de ce Pôle sont le CRR d'Aubervilliers - La Courneuve, l'Université de Paris 8, le CEFEDM Île-de-France et le CFMI de Paris Sud 11

Le Pôle Sup' 93 propose une formation de 3 ans, conduisant à l'obtention du DNSPM. Parallèlement, les étudiants admis dans ce premier cycle d'enseignement supérieur sont inscrits à l'Université de Paris 8, dans le but d'obtenir la licence « Arts mention Musique ». À l'issue de cette formation, les étudiants peuvent s'orienter vers un Master en France, proposé par les CNSMD de Paris et Lyon, ou dans tout pays de l'UE signataire du processus de Bologne.

Pour ceux qui le souhaitent, l'articulation du PôleSup'93 avec le Cefedem Ile-de-France et le CFMI de Paris Sud 11 permet aussi de suivre les formations aboutissant à l'obtention du DE et/ou au DUMI.

CONTACTS :

Jean Roudon - directeur exécutif
jeanroudon@polesup93.fr
Céline Périn - administratrice
celineperin@polesup93.fr
01 48 36 67 24

Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis Île-de-France
4, avenue de la Division Leclerc - 93300 Aubervilliers
Mèl : contact@polesup93.fr - Tél : 01 48 36 67 24

Le Conservatoire national supérieur de Paris

Le Conservatoire national supérieur est habilité à délivrer le DNSPM. Un double parcours existe permettant de suivre les cours au CNSM et à l'Université Paris IV.

CONTACTS :

CNSMDP
Marie Casalis
209 avenue Jean Jaurès
75019 Paris (Bureau 354)
Tel : 01 40 40 47 20
Mèl : mlhomme-casalis@cnsmdp.fr

Université Paris IV - La Sorbonne
Licence 1 et 2 : UFR de Musique et de Musicologie
108 Boulevard Malesherbes
75017 Paris
Tel : 01 43 18 41 50
Licence 3 : UFR de Musique et de Musicologie
1, rue Victor Cousin
75005 Paris (escalier G, 3^e étage)
Tel : 01 40 46 26 06
Mèl : Malesherbes.Musique@paris-sorbonne.fr



Les partenaires

Partenaires institutionnels

Conseil régional d'Ile-de-France

www.iledefrance.fr

Unité Société/ Direction de la culture :

115 rue du Bac 75007 Paris

Unité Développement/Service formation

professionnelle : Tour Montparnasse 75015 Paris

Tel : 01 53 85 53 85.

Ministère de la Culture et de la Communication

www.culture.gouv.fr

www.culture.fr (portail de la culture)

Direction générale de la création artistique

62 rue Beaubourg 75003 Paris

www.culture.fr (portail de la culture)

Tel : 01 40 15 80 00

DRAC Ile-de-France - Direction régionale des affaires culturelles

www.ile-de-france.culture.gouv.fr

45 - 47 rue Le Peletier 75009 Paris

Tel : 01 56 06 50 00

Partenaires départementaux et Ville de Paris

Mairie de Paris

www.paris.fr

Direction des affaires culturelles - Bureau des ensei-

gnements artistiques et des pratiques amateurs

Hôtel d'Albret 31, rue des Francs-Bourgeois 75188

Paris Cedex 4. Tel : 01 42 76 66 85.

Act'art

www.actart77.com

Hôtel du Département 1, place de la Préfecture 77010

Melun cedex (courrier).

Impasse du château 77000 La Rochette (bureaux).

Tel : 01 64 83 03 30

Conseil général des Yvelines

www.yvelines.fr

Direction de la culture

Hôtel du Département 2, place André Mignot

78012 Versailles. Tel : 01 39 07 70 50.

Conseil général de l'Essonne

www.essonne.fr

Direction de la culture

Hôtel du département. Boulevard de France

91012 Evry cedex

Tel. : 01 60 91 91 91

Conseil général des Hauts-de-Seine

www.hauts-de-seine.net

Direction des Actions Culturelles

28, boulevard Émile Zola 92000 Nanterre (bureaux).

2/16, boulevard Soufflot

92015 Nanterre Cedex (courrier).

Tel : 01 47 29 30 31.

Conseil général de la Seine-Saint-Denis

www.seine-saint-denis.fr

Direction de la culture, du patrimoine, du sport et des

loisirs - Service de la culture - Bureau du spectacle vivant

140, rue Jean Lolive 93500 Pantin. Tel : 01 43 93 83 28.

Service culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis,

Hôtel du Département

Esplanade Jean-Moulin 93006 Bobigny

Cedex (pour le courrier)

Adiam 94

www.adiam94.org

Domaine départemental Adolphe Chérioux

4, route de Fontainebleau

94407 Vitry-sur-Seine Cedex.

Tel : 01 41 73 11 79

Adiam Val d'Oise

www.valdoise.fr

Conseil général du Val d'Oise, Hôtel du Département

2, avenue du Parc 95032 Cergy-Pontoise cedex.

Tel : 01 34 25 30 67



Inscription

78 Comment suivre un stage

79 Bulletin d'inscription

Comment suivre un stage

Conditions de participation

Les candidatures sont étudiées dans l'ordre de leur arrivée et dans la limite des places disponibles :

- > **inscrivez-vous dès maintenant** aux sessions qui vous intéressent
- > **réservez ces dates** dans votre emploi du temps afin d'éviter toute annulation tardive qui ne permettrait pas d'accueillir un autre candidat.

Financement des formations

Adhésion à l'Ariam Ile-de-France

L'adhésion individuelle d'un montant de 15€ est obligatoire dans tous les cas, sauf pour les activités suivantes : certains ateliers d'échange de pratiques et rencontres professionnelles. Elle est nécessaire aussi pour les auditeurs libres assistant aux masterclass (inscription gratuite). Elle n'est due qu'une fois pour l'année scolaire (de septembre 2011 à août 2012) et doit être réglée lors de la pré-inscription.

Prise en charge

Quel que soit votre statut (personnel associatif ou municipal, profession libérale, artiste intermittent...) vous pouvez demander une prise en charge pour financer votre formation : adressez-vous à votre employeur ou à l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) dont vous dépendez (Uniformalion, Afdas, etc.)

1 - Si vous demandez une prise en charge (inscription formation professionnelle)

- > Remplissez votre bulletin d'inscription.
- > Envoyez-en tout de suite une copie à l'organisateur du stage, avec votre CV, pour qu'il réserve votre place.

- > Remettez votre bulletin d'inscription à votre employeur (ou demandez un dossier à l'OPCA dont vous dépendez pour les non-salariés) avec les renseignements concernant le contenu du stage, pour qu'il étudie votre demande et remplisse le cadre qui lui est réservé.
- > Une attestation de paiement vous sera adressée par l'organisateur, sur demande à l'issue du stage.
- > Si votre prise en charge n'est pas acceptée, vous devrez régler personnellement le coût du stage (inscription individuelle) ou annuler votre candidature.

2 - Si vous ne demandez pas de prise en charge (inscription individuelle) :

contacter la personne qui s'occupe du stage à l'Ariam

En cas d'annulation

Si votre candidature n'est pas retenue, ou si vous êtes contraint d'annuler votre participation à un stage (au plus tard 10 jours avant le début du stage ou pour cas de force majeure) votre chèque vous sera restitué.

INFORMATION :

muriel.costantini@ariam-idf.com :
01 42 85 45 47

Inscription en ligne

Vous avez maintenant la possibilité de vous inscrire en ligne sur le site de l'Ariam Ile-de-France :

www.ariam-idf.com

Bulletin d'inscription aux formations de l'Ariam

À remplir de façon complète et à retourner à l'Ariam Ile-de-France, accompagné d'un CV détaillé :

par courrier : 9 rue La Bruyère 75009 Paris ;

par mél : prénom.nom@ariam-idf.com ; par fax : 01 48 74 46 59

TITRE DU STAGE :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom

Année de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mél :

Profession(s) exercée(s) :

DIPLÔMES :

- bac bac bac+2 bac+3 et plus

DE (discipline :)

DPPE

CA (discipline :)

CAPES

DUMI

AGRÉGATION

DEM

Autre :

ÊTES-VOUS :

fonctionnaire

État : ⇨ Éducation nationale

Culture

Jeunesse et sport

Autre

Collectivité territoriale : ⇨

titulaire

contractuel

salarié de statut privé (non intermittent)

⇨ MJC

école de musique ou de danse

autre

intermittent

travailleur indépendant

Autre - précisez :





EMPLOYEUR :

Employeur principal

Nom de l'employeur

Adresse

Code postal Ville

AUTRES EMPLOYEURS

Nom de l'employeur

Adresse

Code postal Ville

Nom de l'employeur

Adresse

Code postal Ville

INSCRIPTION : DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

État de la demande : acceptée en cours

Prise en charge de l'adhésion : oui non

ou

INSCRIPTION : INDIVIDUELLE

Pour toute inscription, une adhésion individuelle de 15 € est obligatoire. Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012.

J'accepte, par la présente, que les photos ou le film sur lesquels je figure puissent être utilisés uniquement à des fins professionnelles par l'Ariam Ile-de-France. Les photos ou films pourront être publiés dans les documents de communication et sur le site Internet <http://www.ariam-idf.com>. En aucun cas, l'Ariam ne cédera les photos ou le film visés à des tiers.

J'autorise l'Ariam Ile-de-France, seule destinataire de ces informations, à insérer mes coordonnées dans sa base de données. Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, je prends connaissance de l'existence d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant auprès de l'Ariam Ile-de-France.

Date :

Signature :